



## RÉSUMÉ DE LA ONZIÈME SESSION DU FORUM DES NATIONS UNIES SUR LES FORETS: 4-15 MAI 2015

La onzième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF11) a eu lieu du 4 au 15 mai 2015 au siège de l'ONU à New York. Les participants, y compris les Etats membres, les organisations internationales, les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) et les grands groupes, s'y sont réunis pour examiner une série de thèmes, dont, notamment: Les forêts: les progrès accomplis, les défis à relever et la voie à suivre pour ce qui concerne l'accord international sur les forêts (AIF); les moyens de mise en œuvre de la gestion durable des forêts (GDF) et l'application des lois forestières et la gouvernance; et, un dialogue multipartite.

Les délégués, dont des ministres et chefs de délégation, ont participé à un segment de haut niveau (SHN), les 13 et 14 mai, tenu sous le thème « L'accord international sur les forêts futures que nous voulons ». Le segment ministériel devait englober une séance d'ouverture et un débat général de haut niveau, ainsi que des tables rondes sur l'intégration des forêts dans le programme de développement pour l'après-2015 et sur les engagements renouvelés en faveur de la mise en application de l'AIF pour l'après 2015. Un dialogue interactif de haut niveau avec les chefs des organismes membres du PCF a également eu lieu.

Un dialogue multipartite a eu lieu le 5 mai, et a fourni, aux grands groupes sociaux, l'occasion de partager leurs idées et suggestions sur l'AIF et sur le FNUF au-delà de 2015. Les intervenants issus des grands groupes représentaient: les Femmes; Les petits agriculteurs et propriétaires forestiers; les syndicats des travailleurs forestiers; la Communauté scientifique et technologique; Les organisations non gouvernementales (ONG); et les Enfants et les Jeunes.

Les travaux sur la Déclaration ministérielle et la résolution de la FNUF11 se sont déroulés dans deux groupes de travail (GT). Le Groupe de travail 1 (GT1), réuni du 5 au 12 mai, a travaillé sur la Déclaration ministérielle et le Groupe de travail 2 (GT2), réuni du 5 au 15 mai, s'est chargé de la résolution de la FNUF11.

Malgré de longues séances de négociation tenues au cours des deux semaines de la réunion, séances qui se sont poursuivies souvent jusque tard dans la nuit, les délégués ont accueilli avec

satisfaction l'adoption de la Déclaration ministérielle au SHN, le 14 mai, et l'adoption de la résolution de la FNUF11, le 15 mai. Beaucoup ont estimé que les deux documents contiennent des mesures appropriées propres à assurer un avenir constructif pour le FNUF et pour l'AIF élargi.

### BREF HISTORIQUE DU FNUF

Le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) a été créé en 2000, au terme d'une période de cinq ans de dialogue sur les politiques forestières, au sein du Groupe d'experts intergouvernemental sur les forêts (GIF) et du Forum intergouvernemental sur les forêts (IFF). En Octobre 2000, le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), devait, dans sa résolution 2000/35, établir l'AIF qui a établi le FNUF en tant qu'organe subsidiaire de l'ECOSOC avec pour principal objectif de promouvoir la gestion, la conservation et le développement durables de tous les types de forêts.

Les principales fonctions du FNUF sont les suivantes: faciliter la mise en œuvre des accords ayant trait aux forêts et favoriser une compréhension commune de la GDF; assurer le

### DANS CE NUMÉRO

Bref historique du FNUF .....	1
Compte-rendu de la FNUF11 .....	3
Les déclarations générales .....	4
Le dialogue multipartite .....	4
Le segment de haut niveau .....	4
Le fonds d'affectation spéciale du Forum .....	6
La déclaration ministérielle .....	6
La résolution de la FNUF11 .....	9
La séance de clôture .....	17
Brève analyse de la FNUF11 .....	18
Réunions à venir .....	20
Glossaire .....	22

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Lynn Finnegan, Kate Louw, Dorothy Wanja Nyingi, Ph.D., et Cleo Verkuijl. Edition numérique: Dan Birchall. Version française: Mongi Gadhoun - Correctrice: Myriam Gadhoun. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la Commission européenne (DG-ENV et DG-CLIMAT), le Gouvernement de la Suisse (l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV) et l'Agence suisse pour la coopération au développement (DDC)), et le Royaume d'Arabie saoudite. Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2015, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature, du bâtiment et de la sécurité nucléaire (BMUB), le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'Institut des stratégies environnementales mondiales - IGES), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et le Centre de Recherche pour le développement international (CRDI). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la francophonie/Institut de la francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA.



<http://enb.iisd.mobi/>

développement continu des politiques et du dialogue entre les gouvernements, les organisations internationales et les grands groupes, ainsi que traiter des questions forestières et les domaines de préoccupation émergents, de manière holistique, exhaustive et intégrée; renforcer la coopération et la coordination des politiques et des programmes sur les questions touchant aux forêts; renforcer la coopération internationale et assurer le suivi, l'évaluation et l'élaboration de rapports sur les progrès accomplis; et renforcer l'engagement politique en faveur de la gestion, conservation et développement durable de tous les types de forêts.

**LA SESSION D'ORGANISATION:** La session d'organisation du FNUF a eu lieu du 12 au 16 février 2001, au siège de l'ONU à New York. Les délégués y ont convenu que le Secrétariat du FNUF sera localisé à New York, et ont réalisé des progrès sur la question de l'établissement du PCF, un partenariat de 14 organisations, institutions et secrétariats de conventions internationales majeures, touchant aux forêts.

**FNUF-1:** La première session du FNUF a eu lieu du 11 au 23 juin 2001 à New York. Les délégués y ont examiné puis adopté des décisions concernant le programme de travail pluriannuel du FNUF, un plan d'action pour la mise en œuvre des propositions du GIF/FIF, et le travail du FNUF avec le PCF. Les délégués y ont également recommandé la création de trois groupes d'experts spéciaux (GSE) pour fournir des conseils techniques au FNUF concernant: les approches et mécanismes de suivi, d'évaluation et de communication des données; le financement et le transfert de technologies écologiquement rationnelles (TER); et les paramètres d'un mandat pour l'élaboration d'un cadre juridique concernant tous les types de forêts.

**FNUF-2:** La deuxième session du FNUF a eu lieu du 4 au 15 mars 2002 à New York. Les délégués y ont adopté des décisions portant, entre autres, sur des critères spécifiques pour l'examen de l'efficacité de l'AIF. La FNUF-2 a convenu que des critères spécifiques liés à la mise en œuvre des propositions d'action constituent la mesure dans laquelle: les pays, le PCF et autres acteurs auront avancé dans la mise en œuvre des propositions d'action; les pays auront élaboré et commencé à mettre en œuvre des programmes forestiers nationaux ou des processus équivalents; l'IAF aura facilité et encouragé la mise en œuvre des pays, en se concentrant sur les ME; et les pays auront progressé dans l'évaluation des propositions d'action en vue de déterminer leur pertinence dans les cadres nationaux. La résolution 2/3 décrit des critères spécifiques liés à l'élaboration continue des politiques, y compris la mesure dans laquelle: l'élaboration des politiques forestières et le dialogue de l'AIF se seraient améliorés et qu'il aura travaillé de manière transparente et participative; les membres du PCF auront répondu aux directives du FNUF; et des progrès auront été réalisés pour atteindre une compréhension commune des concepts, de la terminologie et des définitions liées aux forêts.

**FNUF3:** La FNUF3 s'est réunie à Genève, en Suisse, du 26 mai au 6 juin 2003, et a adopté six résolutions portant sur: la coopération et la coordination des politiques et programmes améliorés; la santé et la productivité des forêts; les aspects économiques des forêts; le maintien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs; le Fonds Fiduciaire du FNUF; et le renforcement du Secrétariat.

**FNUF-4:** La FNUF-4 s'est déroulée à Genève du 3 au 14 mai 2004 et a adopté cinq résolutions portant sur: l'examen de l'efficacité de l'AIF; les connaissances scientifiques ayant trait

aux forêts; les aspects sociaux et culturels des forêts; le suivi, l'évaluation et la communication des données, et les critères et indicateurs; et le financement et le transfert de technologies écologiquement rationnelles. Au sujet de la revue de l'AIF, les délégués ont convenu de demander aux Etats membres de soumettre un questionnaire volontaire sur la base des critères spécifiques convenus à la FNUF-2. La FNUF-4 a tenté, sans succès, de parvenir à un accord sur des résolutions concernant les savoirs traditionnels liés aux forêts, la coopération renforcée, et la coordination des politiques et programmes.

**FNUF5:** La FNUF5 a eu lieu du 16 au 27 mai 2005 à New York. Les participants n'y sont pas parvenus à un accord sur le renforcement de l'AIF et n'ont produit ni déclaration ministérielle ni résultat négocié. Ils se sont accordés, par référendum, sur quatre objectifs mondiaux, à savoir: augmenter sensiblement la superficie des forêts protégées et des forêts gérées de manière durable partout dans le monde; inverser le déclin de l'aide publique au développement (APD) destinée à la GDF; inverser l'érosion du couvert forestier; et améliorer les avantages économiques, sociaux et environnementaux liés aux forêts. Ils ont également convenu, en principe, de négocier, à une date ultérieure, les termes de référence d'un code volontaire ou d'une entente internationale sur les forêts, ainsi que les ME.

**FNUF6:** La FNUF6 a eu lieu du 13 au 24 février 2006 à New York. Les délégués y ont généré un texte de négociation contenant de nouvelles formulations sur la fonction de l'IAF, l'engagement à tenir les réunions du FNUF, tous les deux ans, après 2007, et une demande appelant la FNUF 7 à adopter un instrument juridiquement non contraignant sur tous les types de forêts. La FNUF6 devait également établir quatre OFM pour l'AIF, à savoir: inverser l'érosion du couvert forestier partout dans le monde, à travers la GDF, y compris par la protection, la restauration, le boisement et le reboisement; améliorer les avantages économiques, sociaux et environnementaux liés aux forêts, et la contribution des forêts à la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international; augmenter de manière significative la superficie des forêts protégées et autres zones forestières gérées de manière durable, partout dans le monde; et inverser le déclin de l'APD destinée à la GDF et mobiliser une augmentation significative des ressources financières nouvelles et supplémentaires, provenant de sources multiples pour la mise en œuvre de la GDF.

**FNUF-7:** La FNUF-7 a eu lieu du 16 au 27 avril 2007 à New York. Au terme de deux semaines de négociations qui ont culminé en une séance nocturne qui a duré la nuit entière, les délégués ont adopté l'Instrument forestier et un programme pluriannuel de travail couvrant la période 2007-2015. Les délégués ont convenu qu'un « mécanisme financier volontaire mondial/approche par portefeuille/cadre de financement pour tous les types de forêts » sera élaboré et examiné, en vue de son adoption à la FNUF8.

**FNUF8:** La FNUF8 a eu lieu du 20 avril au 1<sup>er</sup> mai 2009 à New York. Les délégués y ont débattu: des forêts dans un environnement changeant, y compris les forêts et le changement climatique, l'inversement de l'érosion du couvert forestier et de la dégradation des forêts, et les forêts et la conservation de la biodiversité; et les ME nécessaires à la GDF. Après une séance nocturne entière tenue la dernière nuit, les délégués ont adopté une résolution portant sur les 'Forêts dans un environnement en changement, le renforcement de la coopération et la

coordination des politiques et programmes intersectoriels, et les contributions régionales et sous-régionales. Les délégués ne sont pas parvenus à s'accorder sur une décision concernant le financement de la GDF, et ont décidé de renvoyer le texte de négociation crocheté à la prochaine session du Forum.

**FNUF9:** La FNUF9 eu lieu du 24 janvier au 4 février 2011 à New York et a lancé '2011, Année internationale des forêts'. Le Forum a adopté par acclamation une résolution sur les forêts au service de l'être humain, sur les moyens de subsistance et sur l'éradication de la pauvreté, thèmes qui ont abordé, entre autres: les procédures d'évaluation des progrès accomplis; le renforcement de la coopération régionale et sous-régionale; la coopération renforcée, notamment avec les grands groupes; et les ME nécessaires à la GFD, en particulier le processus du GSE sur le financement des forêts.

**FNUF10:** La FNUF10 s'est tenue du 8 au 19 avril 2013 à Istanbul, en Turquie. Les délégués devaient y adopter, entre autres, une « Résolution sur les thèmes émergents, les ME et le Fonds Fiduciaire du FNUF », qui décidait que l'efficacité de l'AIF sera revue en 2015, et établissait un GSE intergouvernemental à composition non limitée, chargé d'examiner la performance et l'efficacité de l'AIF. La résolution énonçait également les éléments à inclure dans l'évaluation et décidait que l'évaluation devait comporter les éléments suivants: la présentation de rapports par pays, le PCF, ses membres et d'autres organisations et parties prenantes concernées; une évaluation indépendante de l'AIF; et un GSE sur l'évaluation de l'AIF.

### COMPTE-RENDU DE LA FNUF11

La FNUF11 s'est ouverte lundi matin, 4 mai, le membre du Bureau, Srećko Juričić (Croatie), souhaitant la bienvenue aux délégués.

**ELECTION DU BUREAU:** Juričić a rappelé que les membres du Bureau, élus à la première session de la FNUF11 sont: Macharia Kamau (Kenya), Srećko Juričić (Croatie) et Heikki Granholm (Finlande). Il a fait état de l'accord conclu sur le report de l'élection des membres restants à la deuxième session de la FNUF11, signalant que Vicente Bezerra (Brésil) et Wu Zhimin (Chine) ont été élus à ces postes.

Juričić a fait également état de l'approbation de Noël Messone (Gabon), par le Groupe africain, après la démission de Kamau. Les délégués ont élu Messone comme président de la FNUF11, Bezerra et Wu, comme vice-présidents, et Granholm, comme rapporteur.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET AUTRES QUESTIONS D'ORGANISATION:** Les délégués ont adopté l'ordre du jour (E/CN.18/2015/1) et l'organisation provisoire des travaux, étant entendu que cette dernière peut être ajustée si nécessaire.

**CADRE DU PCF DURANT 2013-2014:** Eduardo Rojas-Briales, sous-directeur général chargé des Forêts au sein de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et président du PCF, a donné un aperçu du Cadre du PCF de 2013 à 2014 (E/CN.18/2015/7), identifiant l'intégration des forêts dans le programme de développement pour l'après-2015 comme étant sa réalisation la plus importante. Il a abordé en outre les fonctions du PCF dans l'AIF pour l'après-2015, proposant d'inclure dans la mission de la CPF: la mesure des progrès accomplis et du soutien

apporté à la mise en œuvre du programme pour l'après-2015, en particulier pour ce qui concerne les objectifs de développement durable (ODD) liés à la forêt; et l'augmentation du soutien du PCF aux activités liées aux forêts, menées dans d'autres instances internationales.

**RAPPORT DE LA GTS2:** Raymond Landveld, Suriname, et Charles Barber, Etats-Unis, co-présidents de la deuxième réunion du GTS (GTS2), ont présenté les résultats de la réunion (E/CN.18/2015/11). Landveld a décrit les domaines « émergents de convergence », dont, notamment: le PCF et le Processus de facilitation devraient être renforcés; le FNUF devrait avoir des liens plus étroits avec les mécanismes de financement disponibles; et, l'engagement multipartite doit être maintenu et renforcé. Il a mis en exergue les questions nécessitant un examen plus approfondi, citant, entre autres, la question de savoir si avoir un IJNC juridiquement contraignant était bénéfique à la GDF sur le terrain, et celle de savoir si un fonds mondial pour les forêts était nécessaire.

Barber a résumé les recommandations des coprésidents, qui stipulent: que l'adhésion universelle à la FNUF devrait être réaffirmée; que les modalités de travail du FNUF futur doivent être traitées; que le Secrétariat du FNUF devrait être renforcé; et qu'il est besoin de s'assurer de la cohérence avec les ODD et avec le programme de développement pour l'après-2015.

**EVALUATION INDEPENDANTE DE L'AIF:** Jorge Illueca, Panama, et Juergen Blaser, Suisse, ont présenté un rapport concernant l'évaluation indépendante de l'AIF. Illueca a souligné la nécessité de trouver des synergies entre les ODD, l'OFM et les objectifs d'Aichi pour la biodiversité. Blaser a souligné la nécessité de l'engagement des Etats membres et d'un engagement accru des grands groupes; et du besoin d'une interface science-politique améliorée.

**RAPPORT SUR L'ATELIER SUR L'AIF AU-DELA DE 2015:** Wu Zhimin, Chine, et Peter Besseau, Canada, ont présenté un rapport concernant l'atelier sur l'AIF au-delà de 2015, tenu en octobre 2014, à Pékin, en Chine (E/CN.18/2015/9). Wu a signalé que l'atelier a examiné deux scénarios, juridiquement et non juridiquement contraignants, et a souligné la nécessité: d'un mécanisme financier efficace; d'une souplesse au sein du FNUF pour permettre l'innovation et l'adaptation; et d'une meilleure utilisation des processus multipartites, y compris la participation du secteur privé. Besseau a rapporté un message clé disant que le statu quo « n'est pas acceptable ».

**RAPPORT SUR INTERLAKEN+10:** Christian Kuechli, Suisse, a présenté un rapport concernant l'initiative de pays (ICP) sur les enseignements tirés des dix années de l'AIF (E/CN.18/2015/12). Il a conclu que la bonne gouvernance des forêts est la principale condition favorisant la GDF, et a souligné l'importance de l'ancrage de la bonne gouvernance forestière, d'approches fondées sur les droits et de la tenure forestière dans le futur AIF. La porte-parole des Enfants et des Jeunes, Anna Stemberger, a noté que les idées et l'expérience dont disposent les jeunes, doivent être intégrées dans le FNUF.

**INITIATIVE DES GRANDS GROUPES POUR ET L'AVANCEMENT DE LA CONSERVATION ET DE LA GDF AU SEIN DES PARTENARIATS:** Shatrudhwan Pokharel, Népal, a présenté un rapport sur l'Initiative des Grands groupes, tenue à l'appui du FNUF (E/CN.18/2015/13) à Katmandou, au Népal, en mars 2015, intitulée « La GDF: Conception de véhicules permettant de sécuriser les ME ».



**RAPPORT CONCERNANT « LES FORÊTS DE LA RÉGION DE LA CEE »:** Roman Michalak, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU)/ Section forêts et bois, de la FAO, a présenté un rapport sur l'étude conjointe CEE-ONU/FAO sur « les forêts de la région de la CEE », qui a montré que la région a vu: une nette augmentation nette de la superficie forestière depuis plusieurs décennies; une réduction des revenus générés par le secteur de la foresterie; et une multiplication par cinq de l'APD annuelle totale, en 2011-2012, par rapport à 2005-2007.

**DÉCLARATION CIFOR/ICRAF/IUFRO:** Peter Holmgren, Centre international pour la recherche forestière (CIFOR), et John Parrotta, Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO), dans une déclaration commune au nom du CIFOR, de l'IUFRO et du Centre mondial d'agroforesterie (ICRAF), a annoncé l'élaboration d'une plate-forme sciences-politiques forestières, et a invité les Etats membres du FNUF à prendre en considération les opportunités qu'elle offre.

### LES DECLARATIONS GENERALES

Des déclarations générales ont été livrées le lundi après-midi 4 mai.

L'Afrique du Sud, parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine (G-77/Chine), de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et de l'Union européenne (UE), a présenté les déclarations régionales. Les groupes régionaux ont demandé, respectivement: la création d'un fonds mondial pour les forêts, doté de ressources suffisantes pour la concrétisation des mandats de l'AIF; la détermination d'une définition commune de la GDF; et l'accroissement des liens avec les secteurs qui ont un impact sur les forêts, comme ceux de l'agriculture et de l'exploitation minière.

Des Etats membres, des institutions des Nations Unies et des grands groupes ont parlé ensuite. Ils ont mis l'accent sur le rôle et les fonctions du FNUF et de l'AIF au-delà de 2015, sur les modalités de financement des forêts, et sur le plan stratégique y afférent. Ils ont également discuté des défis à relever dans le domaine de la mise en œuvre, des mesures nationales et du PCF.

La Suisse a déclaré que l'AIF pour l'après-2015 devrait être renforcée pour permettre au FNUF de devenir un pôle pour le placement des forêts dans un paysage politique plus large. L'Iran a plaidé pour un rôle du FNUF dans le suivi et l'élaboration de rapports sur les ODD liés à la forêt. La Russie a souligné que la réalisation de la GDF dans le cadre du programme de développement durable, réside dans une coopération coordonnée entre le FNUF et tous les partenaires concernés.

Le Japon a reconnu la multifonctionnalité des forêts, y compris leur rôle dans la prévention des risques de catastrophe. La Colombie a signalé que malgré les avancées enregistrées dans les discussions, « d'énormes lacunes » restent à combler dans la mise en œuvre de l'AIF, soulignant la nécessité d'un cadre clair, et d'une feuille de route axée sur l'élaboration d'OFM mesurables.

La FAO a parlé de l'appui qu'elle apporte au FNUF à travers les statistiques et les publications sur les forêts, y compris, « L'Etat des forêts de la planète ». Le Réseau international pour le bambou et le rotin a parlé des vastes opportunités que le bambou et le rotin offrent en matière de reboisement et d'autonomisation des communautés.

Des résumés des déclarations générales sont disponibles en ligne à l'adresse: <http://www.iisd.ca/vol13/enb13190f.html>

### LE DIALOGUE MULTIPARTITE

La séance de mardi après-midi 5 mai, a vu se dérouler un dialogue multipartite. Le directeur du FNUF, Manoel Sobral Filho, a introduit la note du Secrétariat concernant le dialogue multipartite (E/CN.18/2015/6 et Add.1). Lambert Okrah, Partenariat des grands groupes pour les forêts (PGGF), au nom des ONG, a modéré le dialogue, signalant que les discussions porteraient sur les points de vue des grands groupes quant à l'avenir de l'AIF. Il a appelé les groupes régionaux à fournir leur avis sur les recommandations des grands groupes.

Les exposés des grands groupes ont porté sur la nécessité, pour le FNUF, entre autres: de passer de la phase de négociation de textes à celle de la facilitation du dialogue politique; d'élargir les OFM de manière à y inclure l'application des lois forestières et la bonne gouvernance (FLEG); et d'établir des groupes de travail spécifiques aux fins de s'assurer du maintien de la dynamique sur les décisions et du traitement des questions thématiques émergentes. Ils ont également mis en exergue les lacunes de l'AIF actuel; des recommandations concernant la participation des mécanismes financiers mondiaux au financement de la GDF; et le rôle des grands groupes sociaux à la mise en application.

Dans le débat qui a suivi, les délégués: ont exhorté les membres du PGGF à améliorer la coopération et la coordination à tous les niveaux; ont souligné la nécessité de la participation du grand groupe du commerce et de l'industrie; ont affirmé que le PGGF n'a pas besoin d'une relation formalisée avec le FNUF, pour être efficace; se sont interrogés sur le mérite d'avoir le PGGF en tant que groupe officiel; et ont souligné l'importance de la participation de l'ensemble des parties prenantes, au niveau des pays et dans l'élaboration des positions nationales au sein des processus de l'ONU.

Un résumé du dialogue est disponible en ligne à l'adresse: <http://www.iisd.ca/vol13/enb13191f.html>

### LE SEGMENT DE HAUT NIVEAU

Le SHN s'est tenu mercredi 13 et jeudi 14 mai, sous le thème « L'AIF futur que nous voulons ».

Le Président de la FNUF11, Noel Messone, a accueilli les délégués, en déclarant que ce segment offrait une occasion pour le renouvellement des engagements en faveur d'un AIF plus fort pour l'après-2015.

Le Président de l'ECOSOC Martin Sajdik (Autriche), a souligné les réformes menées au sein de l'ECOSOC et qui visent à créer des synergies entre ses organes subsidiaires, y compris le FNUF. Il a signalé que le Forum politique de haut niveau sur le développement durable (HLPF), de Juin 2015, mettra l'accent sur les voies et moyens lui permettant de remplir ses fonctions dans le cadre de l'évaluation de la mise en application du programme de développement pour l'après-2015, dans lequel les forêts jouent un rôle important.

Le président de la FNUF11, Messone, devait ensuite donner la parole aux déclarations d'ordre général. Les déclarations étaient essentiellement axées: sur les contraintes posées à la mise en œuvre effective de la GDF, y compris le manque de financements; sur le rôle des forêts dans la réalisation des

objectifs de développement durable; sur le paysage de la politique forestière fragmentée; sur le plan stratégique du FNUF futur; et sur le futur AIF.

L'Afrique du Sud, au nom du G-77/Chine, a déclaré que le groupe préconise fortement la création d'un fonds mondial pour les forêts, pour catalyser la mise en application de la GDF. L'UE a parlé des étapes franchies par l'AIF actuel, y compris la prise de conscience de l'IJNC, et de l'augmentation de la multifonctionnalité des forêts et de leur rôle dans le programme de développement international.

Le Sénégal a appelé à un FNUF renforcé, soulignant l'importance d'adopter des mesures particulières: pour le traitement de l'exploitation forestière illégale; pour améliorer la reddition de comptes des collectivités locales; et pour promouvoir la gestion participative de la forêt, en vue de créer des moyens de subsistance durables. Le Gabon a appelé les Etats membres à coopérer avec le FNUF, dans le cadre d'une vision commune de l'AIF futur, notamment, en soutenant la réalisation de la GDF à travers le renforcement des mécanismes financiers.

La Fédération de Russie a réaffirmé la nécessité d'un accord juridiquement contraignant applicable à tous les types de forêts. La Malaisie a appelé à la création d'un fonds mondial pour les forêts. La Slovaquie a souligné la valeur des processus menés au niveau régional, pour la connexion des efforts fournis aux niveaux national et mondial. La Norvège a signalé que le FNUF et le PCF ont le potentiel d'améliorer leur pertinence et leur efficacité, notamment par: le traitement des thèmes émergents; la collaboration avec les secteurs autres que la foresterie; et la prise en compte de la variété des conditions des différentes régions.

La Suède a déclaré que sa priorité est la facilitation de la gestion durable des forêts, qui favorise la parité hommes femmes et la sécurisation de la tenure forestière pour les groupes les plus vulnérables. La Turquie a souligné que ses politiques nationales accordent des subventions et des prêts pour des activités génératrices de revenus dans les communautés dépendantes de la forêt. Grenade a souligné que la réalisation de la GDF nécessite « la traversée de frontières et l'édification d'alliances » avec toutes les parties prenantes.

Le Maroc a souligné la question de la meilleure façon de créer des synergies entre le FNUF et les conventions de Rio. Samoa a souligné que les forêts et la GDF fournissent des solutions gagnantes à tous les coups aux nombreux défis de développement posés à la transition vers une économie verte. Le Suriname a appelé au renforcement du Secrétariat du FNUF à tous les niveaux. L'Uruguay a souligné le rôle de la sensibilisation dans la garantie de la préservation des ressources naturelles.

Le Kenya a parlé du FNUF en tant que forum visant à garantir la réalisation de la GDF. La papouasie-nouvelle guinée a indiqué que son régime foncier coutumier, est une contrainte à la GDF. La Tanzanie a souligné la nécessité du transfert de technologie pour la réalisation de la GDF. Le Brésil a affirmé l'importance de l'AIF et du FNUF dans l'amélioration des politiques forestières nationales.

La FAO a déclaré qu'assurer les avantages des forêts dans le développement durable nécessite le placement de l'être humain au centre de la gestion forestière. La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) a exprimé son intérêt à se joindre au PCF. L'Equateur, parlant au nom de la Communauté des Etats

d'Amérique latine et des Caraïbes, a souligné l'importance d'un PCF pleinement opérationnel et d'un processus de facilitation visant à « combler le fossé entre les ressources disponibles et les besoins des Etats membres, pour promouvoir la GDF ».

Des résumés des débats généraux du SHN sont disponibles en ligne à l'adresse: <http://www.iisd.ca/vol13/enb13197f.html>; et <http://www.iisd.ca/vol13/enb13198f.html>

### **TABLE RONDE SUR L'INTÉGRATION DES FORÊTS DANS LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRES-2015:**

Cette table ronde, tenue jeudi 14 mai, a été co-présidée par le président de la FNUF11, Messone, et Christian Schmidt, ministre allemand de l'Alimentation et de l'Agriculture.

Le co-président de la Table ronde, Schmidt, a appelé les délégués à présenter leurs points de vue sur la façon dont le FNUF peut se mettre en phase avec le programme de développement durable pour l'après-2015.

Les Tables rondes ont généralement porté sur la façon dont les forêts constituent un élément important du développement durable, sur la détermination des menaces qui pourraient réduire les acquis en matière de développement durable et sur les mesures permettant de renforcer le rôle des forêts dans le programme de développement pour l'après-2015.

La Malaisie a déclaré que le financement de la GDF est essentiel pour la sauvegarde des avantages multiples des forêts. L'Iran a souligné l'importance de la diversification des moyens de subsistance liés à la forêt. La Lituanie a souhaité voir, à la fois, la déclaration ministérielle et la résolution souligner le rôle du FNUF dans la promotion des forêts dans le programme de développement pour l'après-2015. La Guinée a déclaré que les menaces de l'urbanisation sur les forêts dans les pays en développement doivent être traitées.

La Chine a exprimé l'espoir de voir des indicateurs sociaux et économiques être inclus, pour faciliter le suivi des ODD liés à la forêt. Le Cameroun et la Zambie ont exhorté le FNUF à fournir des solutions claires, pratiques et rentables, pour la conservation et la bonne gestion des forêts. Le Ghana a déclaré que les forêts doivent être davantage intégrées dans les plans de développement nationaux. Le Gabon a déclaré que l'importance des forêts ne saurait être trop soulignée dans le message devant être envoyé au FPHN.

La France a exhorté l'AIF à mieux utiliser l'expertise dans le domaine forestier, dont disposent les organismes membres du PCF. Fidji a exhorté le FNUF à renforcer le Secrétariat afin de l'habiliter à « faire réellement bouger les choses » en faveur de la GDF dans le programme de développement pour l'après-2015.

Pour clore, le co-président Schmidt, a indiqué que la multifonctionnalité des forêts est mise en évidence dans les ODD. Il a appelé à une focalisation sur l'intégration et la coopération avec d'autres instances et institutions aux niveaux mondial et local.

### **TABLE RONDE SUR LE RENOUVELLEMENT DES ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE L'AIF POUR L'APRES-2015:**

Cette table ronde, tenue jeudi 14 mai, a été co-présidée par le président de la FNUF11, Messone, et Ivan Valentik, sous-ministre des Ressources naturelles et de l'environnement, et chef de l'Agence fédérale pour la foresterie, Fédération de Russie.

Cette table ronde a présenté un certain nombre de mesures à engager en vue de renforcer l'AIF pour l'après-2015. Les questions soulevées ont englobé: la coopération et la

coordination à tous les niveaux; les critères et indicateurs; le programme de développement durable pour l'après-2015; le renforcement des capacités; et la GDF.

Fidji a appelé à accroître les engagements de financement en faveur de la GDF. Le délégué des Pays-Bas a parlé du partenariat établi avec le secteur privé et les ONG pour des actions sur le terrain. L'Espagne a déclaré que le problème de la demande accrue exercée sur les ressources forestières doit être examiné. La Norvège a déclaré que le succès de l'AIF futur « dépend de notre capacité à regarder à l'extérieur de la communauté forestière. » La FAO a déclaré qu'elle est en mesure de fournir une assistance technique aux pays, à travers leurs commissions forestières régionales. La Suède a exhorté le FNUF à orienter son attention sur le partage des enseignements tirés. L'Afrique du Sud a appelé au renforcement des capacités dans le domaine de l'établissement des bases nécessaires à la mise en œuvre. La CITES a encouragé la collaboration avec les entités des Nations Unies sur les priorités et les objectifs communs touchant aux forêts.

#### **DIALOGUE DE HAUT NIVEAU AVEC LES CHEFS ET HAUTS REPRESENTANTS DES ORGANISMES RÉGIONAUX, LES MEMBRES DU PCF ET LES GRANDS GROUPES SOCIAUX:**

Le président Messone a ouvert le dialogue de haut niveau, jeudi 14 mai, soulignant que des partenariats efficaces sont essentiels à la réalisation de l'AIF futur que nous voulons.

Le Secrétaire général adjoint Thomas Gass, département des affaires économiques et sociales (DESA), a mis l'accent sur la responsabilité partagée, déclarant que les forêts transcendent les frontières et qu'en conséquence de quoi, les institutions et les parties prenantes doivent participer pleinement à la réalisation d'un changement transformateur à tous les niveaux. Braulio Ferreira de Souza Dias, secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique (CDB), a signalé que plusieurs objectifs d'Aichi sont explicitement centrés sur les forêts, précisant que la CdP13 de la CDB, qui se tiendra en novembre 2016, traitera des mesures stratégiques à prendre, y compris celles applicables au secteur forestier.

Emmanuel Ze Meka, directeur exécutif de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), a déclaré que la production de bois dans les forêts tropicales est une activité économique importante dans de nombreux pays, et que les ODD peuvent mobiliser de nouvelles ressources pour l'utilisation et la gestion durables des forêts. Elliott Harris, Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), a déclaré que la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement (REDD+) ont la capacité d'atteindre les objectifs mondiaux pour la protection des forêts. Gustavo Fonseca, Fonds pour l'environnement mondial (FEM), a souligné que le financement disponible pour les forêts, par le biais de la FEM-6, va permettre aux pays de s'attaquer aux causes de la déforestation.

Eva Müller, FAO, a souligné leur rôle dans la PCF, et a déclaré que les Etats membres ont encouragé la FAO à s'engager plus fortement en faveur du domaine forestier. John Parrotta, IUFRO, a souligné leur récente évaluation « Arbres, Forêts et paysages au service de la sécurité alimentaire et la

nutrition ». Stan Nkwain, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a souligné le caractère urgent que revêt la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts, pour l'atténuation du changement climatique.

Narinder Kakar, Union internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), a souligné l'effet multiplicateur qui est créé lorsque les organisations membres du PCF collaborent. Nandhini Iyer Krishna, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD), a souligné que la déforestation et la dégradation des sols sont étroitement liées et qu'elles doivent être traitées ensemble. Tiffany Hodgson, Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), a affirmé que les forêts sont essentielles pour toute action significative sur le changement climatique. Joseph Cobbinah, Réseau de recherche forestière pour l'Afrique sub-saharienne, parlant au nom des grands groupes, a parlé des bases de connaissances disponibles auprès de tous les grands groupes sociaux et qui pourraient être mieux mises à profit pour le renforcement du futur AIF.

Dans le débat qui a suivi, la CITES a expliqué que son travail, en tant qu'instrument juridiquement contraignant, joue un rôle important dans le contrôle du commerce illégal des espèces sauvages protégées, y compris les espèces d'arbres. Le Processus de Montréal a mis en exergue ses 20 ans d'expérience dans le domaine de l'élaboration de critères et indicateurs pour la GDF.

Le co-président Messone a clos le Dialogue de haut niveau, appelant tous les présents à répondre aux demandes urgentes de partenariat, de collaboration et de coopération pour parvenir à une gestion durable de tous les types de forêts.

#### **LE FONDS D'AFFECTION SPECIALE DU FORUM**

Cet article a été abordé, lundi 4 mai, lorsque le rapport du Secrétariat sur le fonds d'affectation spéciale du FNUF (E/CN.18/2015/8) a été introduit. Le directeur du FNUF, Sobral, a résumé les contributions et les promesses de financement des pays, au Fonds d'affectation spéciale, déplorant que le FNUF soit fortement dépendant de fonds provenant de contributions volontaires, pour son personnel.

#### **LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE**

Le FNUF11 a d'abord abordé la déclaration ministérielle, en séance plénière, le lundi 4 mai, dans le cadre de l'article 8 (SHN). La déclaration a fait ensuite l'objet de discussions dans le GT1 co-présidée par Wu Zhimin et Srećko Juričić.

Mardi 5 mai, dans le GT1, les délégués ont procédé à un échange de premières réflexions et à l'examen des questions de fond, nouvelles et supplémentaires, à inclure dans le document non-officiel des « Eléments susceptibles de figurer dans le projet de déclaration ministérielle de la FNUF11 », distribué avant la session, pour éclairer l'avant-projet. Les coprésidents ont indiqué que ce document fournissait des éléments, pour la poursuite de leur élaboration sur la base des travaux intersessions, y compris l'évaluation indépendante de l'AIF et de l'ICP.

Beaucoup ont parlé d'un besoin ressenti de manière générale, d'un texte introductif communiquant les grandes préoccupations exprimées, telles que le taux « alarmant » de déforestation continue, et la fragmentation de la politique forestière. Ils ont également souligné l'importance de l'articulation d'une vision claire concernant la protection, la mise en valeur et la gestion



durable de tous les types de forêts. Les délégués ont plaidé pour la reconnaissance, entre autres: du FNUF, en tant que forum politique pour la promotion de la GDF; des avantages économiques et sociaux de la gestion durable des forêts pour le développement durable; des technologies écologiquement rationnelles (TER); du transfert de technologie; du dialogue science-politique; et de droits fonciers clairs et nets. Les délégués ont également souligné les questions du financement de la GDF et du besoin de renforcer la collaboration du FNUF avec d'autres conventions liées aux forêts.

L'avant-projet (E/CN.18/2015/L.1) a été introduit en plénière, mercredi. Le président Messone a souligné qu'il est censé être un document concis, fournissant des messages politiques essentiels pour une vision commune reconnaissant les avantages de forêts et l'engagement collectif des ministres en faveur du futur AIF, et lançant un appel aux conventions touchant aux forêts, à l'action et à la reconnaissance de la déclaration.

Jeudi 7 mai, le GT1 a commencé l'examen de l'avant-projet. Dans la présentation de leurs vues générales, les délégués ont mis en exergue un certain nombre d'éléments manquants, notamment, des formulations portant sur: la réaffirmation de l'engagement des ministres en faveur de la GDF; une déclaration forte sur la contribution des forêts à la réalisation des ODD; et des mentions plus claires des défis posés à la GDF. Certains délégués ont souligné que le FNUF est à un tournant décisif et qu'il doit envoyer un message global soulignant l'importance des forêts et leur multifonctionnalité.

Il y a eu désaccord sur la portée du projet de texte, certains faisant valoir qu'il fallait veiller à ce que le résultat soit plutôt une déclaration politique qu'un document détaillé. Il en a été de même pour la question du financement, certains délégués soutenant que les questions budgétaires et administratives ne devaient pas être incluses dans la déclaration, tandis que d'autres voulaient y mentionner que les mécanismes financiers disponibles devaient bénéficier d'une priorité par rapport à la création d'un nouveau mécanisme.

Vendredi 8 mai, les délégués devaient entamer leur première lecture du projet de texte.

S'agissant du préambule, un soutien général s'est exprimé en faveur du soulignement de l'importance des forêts. Au sujet de l'accueil favorable à réserver à tous les efforts visant à faire avancer la GDF, de nombreux pays ont appelé à la reconnaissance du rôle des peuples autochtones et des communautés locales. En ce qui concerne les pressions exercées sur les forêts, les avis ont été partagés sur l'opportunité et la manière d'y inclure l'expansion agricole, l'inadéquation du financement de la GDF et les récoltes illégales et le commerce illicite qui y est associé.

Au sujet de la reconnaissance du rôle du FNUF dans la promotion de la coordination des politiques, certains délégués ont appuyé l'insertion d'une référence à la fragmentation de la politique forestière mondiale. De nouveaux paragraphes ont été proposés pour souligner, entre autres: le rôle de la GDF dans le développement économique et social; et la nécessité, pour le FNUF, de coopérer avec d'autres processus liés aux forêts.

Il y eu un désaccord continu autour des libellés sur la mise en application et sur le financement, y compris l'opportunité: de laisser engagements financiers en dehors de la déclaration; de mettre en exergue la mobilisation de fonds provenant de toutes

les sources et l'amélioration de l'accès aux fonds destinés aux forêts disponibles; de s'engager en faveur d'un nouveau fonds mondial pour les forêts, axé spécifiquement sur la mise en application de la GDF; ou de se concentrer sur une meilleure coordination entre « la pléthore » de mécanismes de financement existants et nouveaux.

Les délégués devaient également examiner: la manière de travailler avec les organes d'administration des membres du PCF dans la mise en application de l'IJNC; l'opportunité ou la façon de se référer au premier objectif de l'AIF, consistant à établir une possible convention des Nations Unies sur les forêts; et si le suivi, l'évaluation et la communication des données (SECD) devaient être effectués dans le cadre de l'IJNC ou englober les OMF et d'autres objectifs liés à la forêt, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'ONU.

Au sujet de l'engagement des parties prenantes dans le travail de l'AIF, il a été suggéré d'y mentionner, entre autres, les petits agriculteurs et propriétaires fonciers, les institutions financières internationales, les pays à faible couvert forestier (PFCF), les petits Etats insulaires en développement (PEID), les femmes et les Jeunes. Au sujet de l'opportunité de tenir une réunion ministérielle en 2020, beaucoup ont remis en question le choix de l'année et le but d'une telle réunion. Tous ont accepté que la date devait être laissée ouverte, ajoutant qu'une telle réunion devrait impliquer l'ensemble des principales parties prenantes.

Une deuxième lecture du projet de déclaration a commencé lundi 11 mai. Le co-président Wu y a évoqué la préoccupation de certains délégués à l'égard du fait que nombre de questions en cours de discussion aient été liées aux négociations menées sur la résolution dans le GT2. Les délégués devaient ensuite former un groupe de contact pour poursuivre les délibérations, paragraphe par paragraphe, en vue de résoudre les libellés placés entre crochets.

Une « proposition des coprésidents » a été présentée mardi 12 mai. De nombreux délégués étaient en désaccord sur le libellé appelant à la promotion de la mise en application et du financement. Beaucoup souhaitaient un libellé reflétant un engagement à prendre des mesures favorisant la mobilisation de ressources nouvelles et émergentes, tandis que d'autres estimaient que leurs ministres des forêts respectifs ne disposaient pas d'un tel mandat, et que, par conséquent, le texte devait plutôt « reconnaître l'importance » de la mobilisation de financements liés aux forêts.

Au sujet de l'amélioration du renforcement des capacités, certains délégués ont préféré ne pas y inclure « la coopération scientifique et technique ». Plusieurs délégués ont fait objection à un libellé appelant au renforcement du FNUF et de son Secrétariat, arguant qu'il n'était pas convenant que la déclaration aborde des questions d'ordre administratif.

Un libellé appelant à la collaboration entre le FNUF et le PCF et d'autres conventions relatives aux forêts a également été examiné. Les délégués ont approuvé un texte invitant la CDB, l'UNCCD et la CCNUCC à « collaborer » activement avec le PCF et avec le FNUF, selon ce qu'il convient. Il y a eu accord général sur l'invitation des délégués qui prendront part à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra en Juillet 2015, à faire du thème de la GDF l'une de leurs priorités. Les délégués ont également convenu, ad referendum, d'inviter les initiatives de financement

disponibles et émergentes liées aux forêts, y compris le FEM et le Fonds vert pour le climat (FVC), à soutenir la mise en application de la GDF, conformément à leurs mandats.

Au sujet du texte appelant les ministres à se réunir à nouveau en 2020, certains délégués ont déclaré que le paragraphe devrait contenir une vision pour la réunion, suggérant que les ministres « se réunissent pour explorer les diverses options offertes permettant de renforcer davantage la gestion des forêts au niveau international, y compris la conclusion d'une convention internationale sur les forêts de l'après-2030 ». Beaucoup s'y sont opposés, affirmant que cela excluait les résultats de cette réunion. Certains ont suggéré que la prochaine réunion se tienne en conjonction avec celle consacrée à l'examen du futur AIF, tandis que d'autres ont souligné que les ministres n'avaient pas besoin de s'engager à tenir une nouvelle réunion.

Le GT1 s'est réuni de nouveau mardi, en fin d'après-midi, réunion dans laquelle une seconde « Proposition des coprésidents » contenant un texte de compromis sur nombre de préoccupations exprimées, a été présentée aux délégués. Après de nouvelles concertations non officielles, le co-président Wu a invité les délégués à faire part de leurs principales préoccupations seulement, soulignant la réticence des coprésidents à l'idée de rouvrir le texte pour de nouvelles négociations. Les préoccupations non résolues mises en exergue par les délégués ont inclus: une affirmation que la déclaration ministérielle doit contenir des engagements réalisables; Un appel à plutôt « promouvoir » qu'à « faire avancer » une compréhension commune de la GDF; un désaccord sur le point de savoir si, oui ou non, les ministres devaient s'engager à envisager un instrument juridiquement contraignant sur tous les types de forêts; et un appel à la suppression de la référence à la « Mère Terre » comme expression commune pour la planète terre. Il a été noté que le groupe de contact de la matinée a accompli des progrès sur de nombreux paragraphes et qu'on gagnerait du temps à intégrer ces modifications dans le texte proposé par les coprésidents. Les discussions se sont poursuivies jusque tard dans la nuit, où les délégués ont convenu d'un texte final pour adoption au SHN.

Au SHN, jeudi 14 mai, le président du FNUF, Messone, a présenté le projet de Déclaration ministérielle « Les forêts que nous voulons: l'après-2015 ». La Déclaration a été adoptée par acclamation.

**Résultat final:** Dans la déclaration (E/CN.18/2015/L.1/Rev.1), les ministres chargés des forêts:

- soulignent le rôle essentiel et la contribution importante de tous les types de forêts et des arbres hors forêts dans la réalisation du développement durable, y compris le développement économique et social et la protection de l'environnement;
- soulignent également que plus de 1,6 milliard de personnes dépendent des forêts pour leur subsistance, moyens de subsistance, emploi et génération de revenus;
- soulignent que les forêts et la GDF offrent des avantages multiples pour la vie et le bien-être des êtres humains partout dans le monde, en reconnaissant l'importance de bien vivre en harmonie avec la nature;
- réaffirment leur engagement fort en faveur des forêts et de la gestion durable de tous les types de forêts qu'ils reconnaissent comme vitales pour la promotion du

- changement transformationnel et la relève des grands défis, tels que l'éradication de la pauvreté, la croissance économique et les moyens de subsistance durables;
- sont profondément préoccupés par la déforestation et la dégradation continue des forêts, dans de nombreuses régions et soulignent le besoin d'inverser cette tendance;
- insistent sur la nécessité de continuer à promouvoir une compréhension commune du concept de la GDF et à poursuivre la collaboration pour la promotion de gestion durable des forêts et le traitement des facteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts;
- accueillent favorablement les efforts déployés par les pays et les parties prenantes en vue de promouvoir la gestion durable de tous les types de forêts, y compris le rôle de l'action collective des communautés autochtones et locales et la GDF à base communautaire;
- soulignent également le rôle essentiel des grands groupes et autres parties prenantes dans la réalisation des OFM;
- reconnaissent qu'à travers sa composition universelle et mandat global, le FNUF joue un rôle essentiel pour la relève des défis et le traitement des questions relatives aux forêts, d'une manière holistique et intégrée, et dans la promotion de la coordination et de la coopération politique pour assurer la gestion durable de tous les types de forêts;
- reconnaissent la valeur du Forum en tant qu'instance politique pour la promotion de la GDF, et décident de poursuivre l'AIF;
- accueillent avec satisfaction les développements liés à la forêt dans d'autres instances, en particulier, les Conventions de Rio, leur contribution continue à la GDF et l'importance de la coopération et les synergies entre ces instances et l'AIF;
- affirment que l'IAF-de l'après-2015 doit jouer un rôle clé dans la promotion de la réalisation des objectifs de développement durable liés à la forêt; et
- soulignent la nécessité d'accélérer les efforts fournis à tous les niveaux, pour atteindre les objectifs de l'AIF de l'après-2015 et établir un accord plus fort, plus efficace et plus solide, pour la période 2015-2030.

Les ministres se sont engagés à:

- mettre en œuvre la GDF, telle que définie dans l'IJNC, en tenant compte des différentes visions, approches, modèles et outils, y compris, à travers le renforcement de la mise en œuvre de l'IJNC par des actions nationales, régionales et mondiales pour atteindre les OFM;
- affirmer leurs engagements à un AIF pour l'après-2015, plus fort et plus efficace, en vue d'assurer le leadership nécessaire à la promotion de l'importance vitale des forêts dans le programme de développement durable, l'amélioration de la mise en œuvre de la GDF, la promotion du dialogue sur les politiques forestières, et favoriser la collaboration, la coopération et les synergies avec toutes les organisations, conventions et processus relatifs aux forêts;
- promouvoir l'intégration de la GDF et des engagements contenus dans l'IJNC dans les stratégies de réduction de la pauvreté, les stratégies nationales de développement durable et les politiques sectorielles;
- soutenir le travail du PCF en tant que stratégie pour l'amélioration de la cohérence et des synergies sur les questions forestières à tous les niveaux et promouvoir l'intégration de la GDF dans les stratégies et programmes des organisations membres du PCF;



- adopter des approches intersectorielles et favoriser la collaboration dans le traitement des causes de la déforestation et de la dégradation des forêts d'une manière cohérente et coordonnée et accroître la valorisation et la reconnaissance de la valeur totale des biens et services forestiers;
- examiner et améliorer les législations forestières, renforcer l'application du droit forestier et promouvoir la bonne gouvernance à tous les niveaux, aux fins de soutenir la GDF, de créer un environnement propice à l'investissement forestier, de combattre et d'éradiquer les pratiques illégales, et de promouvoir la sécurité foncière;
- continuer à lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts et promouvoir le commerce des produits forestiers provenant de forêts gérées durablement et récoltées légalement;
- promouvoir la gestion durable de tous les types de forêts, y compris en soulignant l'importance des ressources nouvelles et supplémentaires provenant de toutes les sources, pour la GDF, continuer à améliorer le renforcement des capacités, et renforcer l'AIF et ses composantes pour une exécution plus efficace de leurs fonctions;
- renforcer la coordination et la collaboration sur toutes les questions relatives aux forêts et promouvoir la complémentarité et la cohérence entre l'AIF et d'autres processus intersectoriels liés à la forêt;
- faire participer pleinement toutes les parties prenantes dans le travail de l'AIF; et
- renforcer le SECD national et la capacité de l'AIF à aider les pays dans la réalisation des objectifs de l'AIF, y compris la réalisation de l'IJNC, des OFM et des ODD liés à la forêt, et des objectifs qui seront pris en considération et adoptés au sommet de l'ONU prévu en Septembre à 2015.

Les ministres invitent:

- la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra en juillet 2015, à prendre dûment en considération la question du financement en faveur des forêts et de la GDF comme l'une de ses priorités;
- les membres du forum, les institutions financières et le secteur privé à se fixer l'objectif de garantir des investissements et financements tenant compte des forêts, dans les programmes et politiques d'éradication de la pauvreté et de développement durable;
- la CdP à la CCNUCC à prendre en considération l'importance des forêts et de la GDF dans l'atténuation du changement climatique et dans l'adaptation à leurs effets, conformément à son mandat;
- La CdP à la CDB, la CLD et la CCNUCC, à prendre en considération les produits du futur AIF, et invite aussi leurs secrétariats à continuer de participer activement au PCF et de poursuivre leur implication dans les travaux du Forum et du Partenariat;
- les initiatives de financement existantes et émergentes liées à la forêt, y compris le FEM et le FVC, à soutenir la mise en application de la GDF; et
- les forums et conférences mentionnés ci-dessus et le sommet de l'ONU pour l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 à tenir compte de la présente déclaration, comme contribution du Forum aux résultats de ces événements.

Les ministres ont décidé de se réunir de nouveau pour renforcer davantage le Forum, examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'AIF pour l'après-2015 et d'explorer les possibilités de renforcer la GDF à tous les niveaux.

### **LA RÉOLUTION DE LA FNUF11**

La résolution de la FNUF11 a abordé les points 3 (Les Forêts: les progrès accomplis, les défis à relever et la voie à suivre pour l'AIF), 4 (les ME pour la GDF et le FLEG à tous les niveaux), 5 (coopération et coordination des politiques et programmes renforcées), 6 (les contributions régionales et sous-régionales), 7 (le dialogue multipartite), et 9 (le Fonds d'affectation spéciale du Forum).

### **LA SESSION PLENIERE: Forêts: les progrès accomplis, les défis à relever et la voie à suivre pour l'AIF:**

Lundi 4 mai, le président de la FNUF11, Messone, a présenté les discussions sur ce point de l'ordre du jour comme étant une occasion de rehausser le profil des forêts, à travers, notamment, l'intégration des forêts dans d'autres processus majeurs. Le Secrétaire général adjoint de l'ONU, Jan Eliasson, a souligné le rôle que jouent les forêts dans l'éradication de la pauvreté, la résilience au changement climatique et la promotion des énergies renouvelables, affirmant qu'un AIF significatif fournira une feuille de route vers une économie verte et un avenir durable pour tous.

**Evaluation de l'efficacité de l'AIF et prise en considération de toutes les options futures et examen de la contribution des forêts et de l'AIF, y compris l'instrument juridiquement non contraignant, à la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international:** Le directeur du FNUF, Sobral, a présenté un résumé du rapport du Secrétaire général sur l'évaluation de l'efficacité de l'AIF et la prise en considération de toutes les options futures (E/CN.18/2015/2), qui ont émergé du processus d'évaluation mené par le Bureau du FNUF. Le rapport, a-t-il précisé, aborde les performances passées, l'IJNC, le Secrétariat du FNUF, le PCF, les ME et le programme de développement pour l'après-2015. Il a recommandé: que l'avenir de l'AIF soit guidé par trois domaines clés: la catalyse de la mise en œuvre et le financement; l'intégration dans le programme plus large de développement pour l'après-2015; et la planification stratégique; et de favoriser la collaboration et la participation.

**L'examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts et dans la mise en application de l'IJNC:** Au sujet du rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Instrument sur les forêts et les OFM (E/CN.18/2015/3), le directeur du FNUF, Sobral, a souligné que le nombre de communications nationales a augmenté, depuis 2007, atteignant un total de 181 rapports en provenance de 100 pays et portant sur 72% des forêts de la planète.

**Les ME pour la GDF et FLEG à tous les niveaux:** Présentant le rapport (E/CN.18/2015/4), le directeur du FNUF, Sobral, a signalé que le processus de facilitation a recueilli des fonds limités et a parlé de contraintes de décaissement dans plusieurs fonds de financement des forêts, en particulier ceux relatifs au changement climatique.

**Amélioration de la coopération et de la coordination des politiques et programmes, y compris la fourniture de nouvelles directives au PCF et les contributions régionales**

**et sous-régionales:** Le directeur du FNUF, Sobral, a présenté le rapport (E/CN.18/2015/5), faisant état de l'intérêt de la CITES et de l'Organisation mondiale du commerce pour la coopération avec le FNUF.

**L'avant-projet de la résolution:** L'avant-projet (E/CN.18/2015/L.2) a été introduit en plénière, mercredi 6 mai. Le président de la FNUF11, Messone, a signalé que les activités intersessions ont mis en évidence la nécessité, pour l'AIF, d'exploiter son plein potentiel, soulignant que le processus du FNUF est à « l'étape finale cruciale » de l'élaboration d'un solide AIF pour l'après-2015.

**LES DISCUSSIONS DU GROUPE DE TRAVAIL:** Mardi 5 mai, les délégués se sont réunis dans le GT2, co-présidé par Heikki Granholm et Vicente Bezerra, pour donner leurs avis sur le document intitulé « document non officiel sur les éléments possibles à inclure dans le projet de résolution concernant l'AIF pour l'après-2015 de la FNUF11 ».

Les délégués ont exprimé la satisfaction générale à l'égard du document non officiel en tant que plate-forme de discussion. Les questions soulevées ont porté sur: l'AIF au-delà de 2015; le FNUF au-delà de 2015; l'IJNC au-delà de 2015; le FLEG; le processus de SECD; les synergies entre les membres du PCF; le renforcement de la participation des multiples parties prenantes; et l'amélioration du soutien aux initiatives régionales et sous-régionales.

S'agissant de l'AIF au-delà de 2015, certains délégués ont appelé à l'extension de l'AIF à 2030. Beaucoup ont également souligné l'importance de son intégration dans le programme de développement pour l'après-2015.

Abordant la situation du FNUF après 2015, certains ont mis en garde que l'établissement d'un organe subsidiaire ou d'un comité sur la mise en œuvre, dans le cadre du FNUF, peut dupliquer le travail d'autres organes liés à la forêt. Un délégué a déclaré que le renforcement du FNUF repose sur l'amélioration de son cadre de financement, et certains ont averti que renommer le FNUF, sans rien ajouter à sa substance risque d'être considéré comme une mesure « cosmétique ».

Au sujet de l'IJNC au-delà de 2015, beaucoup ont déclaré qu'ils ne rouvriraient pas les négociations sur le fond de l'instrument et qu'ils préféreraient plutôt explorer les possibilités de renforcer sa mise en œuvre.

Au sujet de la catalyse de la mise en œuvre et du financement, plusieurs délégués ont soutenu l'appel à la création d'un fonds mondial pour les forêts. D'autres ont déclaré qu'ils ne soutenaient pas la création d'un tel fonds, expliquant que le financement de la GDF doit provenir d'une gamme de sources complémentaires. Ils ont également souligné que, bien que le financement global de la forêt ait augmenté de manière significative, de nombreux pays manquent de capacités leur permettant d'y accéder. Le rôle de FLEG dans la mobilisation des ressources a également été souligné.

Des délégués ont été aussi entendus appeler à un remplacement de la formulation portant sur le SECD par une formulation mentionnant « le suivi et l'évaluation. » D'autres ont plaidé pour des objectifs spécifiques, mesurables et assortis de calendriers précis, pour le FNUF, certains suggérant que cela soit appuyé par un plan stratégique. Beaucoup ont appelé au renforcement du Secrétariat du FNUF.

Jeudi 7 mai, le coprésident du GT2, Bezerra, a ouvert le débat sur le projet de résolution. Il a invité les délégués à exprimer leurs vues générales sur l'ensemble du projet, suivies de déclarations sur les différents chapitres de la résolution.

Certains délégués ont accueilli favorablement le projet de résolution, affirmant qu'il était une bonne plate-forme pour aller de l'avant. D'autres ont exprimé de fortes réserves au sujet de la durée et la portée de la proposition de résolution, signalant qu'il allait être sans doute difficile de terminer sa négociation en moins de deux semaines, et encourageant l'élaboration d'un document de haut niveau et bien ciblé.

Au sujet de l'AIF au-delà de 2015, du FNUF au-delà de 2015 et de l'IJNC au-delà de 2015, une certaine inquiétude a été exprimée sur le fait que les fonctions élargies proposées du FNUF soient par trop concentrées sur la mise en application. Certains délégués ont suggéré que des aspects supplémentaires, nécessaires à la mise en œuvre de l'AIF, pourraient y être mentionnés, tels que la bonne gouvernance et des environnements favorables. Beaucoup ont affirmé qu'ils ne soutiendraient pas la réouverture et la renégociation du texte de l'IJNC. En outre, alors que certains ont exprimé leur appui à la ré-nomination de l'IJNC « l'Instrument sur les forêts », d'autres en sont restés à s'interroger sur le mérite d'une telle ré-nomination.

Au sujet de l'établissement d'un comité sur la mise en application et les avis techniques (CMAAT) comme organe subsidiaire du Forum, divers points de vue ont été exprimés, y compris: l'absence de soutien à sa création; une demande d'éclaircissements sur son rôle; et un appel à sa mise en place afin que le FNUF puisse rester pertinent dans le paysage en évolution.

Certains ont préconisé d'accroître les références à la GDF et au renforcement des capacités. Beaucoup ont affirmé que même s'ils perçoivent la valeur de la tenue de sessions de haut niveau, celles-ci doivent être organisées dans le cadre des sessions régulières du FNUF.

Au sujet de la catalyse de la mise en œuvre et du financement, du processus de SECD et du Secrétariat du Forum, certains délégués ont déclaré que l'élévation du rang du processus de facilitation, le mécanisme créé à la Session extraordinaire de la FNUF9, pour aider les pays en développement à mobiliser des fonds pour les forêts, doit être abordée avec prudence. Beaucoup se sont demandé si sa transformation en entité était chose nécessaire. D'autres ont suggéré que son rehaussement n'exigerait pas forcément cela. Les vues sur le mérite du partenariat mondial proposé sur les indicateurs applicables aux forêts, étaient divergentes.

Les délégués ont également déclaré: que la création d'un fonds mondial pour les forêts et d'un fonds d'affectation spéciale volontaire stratégique ne s'excluaient pas mutuellement; que le FNUF ne peut pas assumer le fait d'être le principal organisme chargé du suivi des ODD liées aux forêts; que l'établissement d'un guichet de financement pour les forêts, au sein du FEM, devrait être envisagé avec prudence; et que l'ancrage du rôle du Secrétariat dans un plan stratégique aidera à prioriser le rôle stratégique du FNUF.

Au sujet du PCF, de la participation régionale et sous-régionale, et des grands groupes et autres parties prenantes, plusieurs délégués ont déclaré qu'ils ne soutenaient pas la

proposition de transformer le PCF en institution « ONU-Forêt ». Un délégué a perçu le mérite d'une réaffirmation de la relation du FNUF avec le PCF et de la fourniture de contributions pour l'amélioration de sa responsabilisation, transparence et communication avec le FNUF et d'autres. Un autre délégué a souligné que le rôle des Etats membres dans le renforcement de l'IJNC et de ses composants ne doit pas être diminué par l'accent placé sur le PCF. Il a été suggéré que le PCF soit invité à élaborer son propre modèle de formalisation.

Beaucoup ont souligné que la formulation portant sur les organisations et processus régionaux et sous-régionaux devrait être maintenue tout au long de la section consacrée à la participation régionale et sous-régionale. Il a été mentionné cette section pourrait capter certains défis spécifiques rencontrés par les PSCF, les pays les moins avancés (PMA) et les PEID.

Certains ont présenté la section sur les grands groupes et autres parties prenantes comme étant « d'importance cruciale ». La nécessité d'examiner les voies et moyens d'intégrer les suggestions concrètes des grands groupes dans le cadre des règlements de l'ECOSOC a été soulignée. L'importance capitale du secteur privé a également été mentionnée. D'autres délégués ont déclaré que le Secrétariat devrait renforcer la participation plutôt de tous, que celle des grands groupes, en particulier.

Au sujet du préambule, les observations générales ont inclus des déclarations sur la prééminence devant être donnée au CPF et autres composants de l'AIF. Un délégué a suggéré de reconnaître tous les développements importants liés à la forêt, survenus durant la dernière décennie. Il y a eu désaccord sur le point de savoir si le préambule devait faire référence spécifique aux Principes 2 de Rio (droit souverain des pays d'exploiter leurs propres ressources) et 7 (responsabilités communes mais différenciées). Certains ont indiqué qu'une singularisation de ces principes les sortirait de leur contexte, tandis qu'un autre a fait remarquer qu'ils sont déjà spécifiquement cités dans l'IJNC.

Vendredi 8 mai, les délibérations du GT2 ont repris et se sont poursuivies jusque tard dans la soirée. Dans la matinée, le Secrétaire du FNUF a présenté un rapport sur la faisabilité de la modification de l'appellation de l'IJNC. Il a précisé que toute modification dans le nom de l'IJNC doit être entérinée par l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU). Il a signalé: que le terme « instrument » est large et qu'il n'a pas d'implications juridiques; que « Accord » avec « A » majuscule implique qu'il s'agit d'un accord officiel, juridiquement contraignant et soumis à des procédures de ratification; et que « accord » avec « a » minuscule désigne un terme plus générique, non soumis à des processus juridiques.

Reprenant les discussions sur le projet de résolution, plusieurs délégués ont proposé que la portée de la section consacrée à l'AIF au-delà de 2015 soit élargie. Leurs suggestions ont englobé: l'insertion d'une référence à l'adaptation aux nouvelles demandes et évolutions; la reconnaissance qu'il existe d'autres outils et instruments en œuvre, outre l'IJNC; et la reconnaissance du fait que l'AIF doit intégrer également, entre autres, les processus régionaux et sous-régionaux et les grands groupes.

Un délégué a proposé que le FNUF décide de faciliter l'élaboration d'un accord international juridiquement contraignant, applicable à tous les types de forêts. Un autre a encouragé la

mention de l'intendance mondiale des forêts et des arbres hors forêts. D'autres ont suggéré d'inclure le mot « volontaire » dans le cadre du Fonds fiduciaire du FNUF.

Au sujet du FNUF au-delà de 2015, un délégué a demandé d'y inclure le fait que le SECD doit être effectué sur la base des rapports volontaires soumis par les Etats membres. D'autres ont proposé de réduire la portée de la section, en se référant, par exemple, à la promotion de la mise en application de l'IJNC au lieu de « la gestion durable de tous les types de forêts ». Certains délégués ont suggéré un libellé qui fait référence à la mise en œuvre de la GFD à travers les ODD liés à la forêt et les OFM. D'autres ont suggéré l'insertion d'un libellé appelant à la facilitation des synergies, à travers la réception et l'examen de rapports de la part du PCF, ainsi que la fourniture d'orientations au PCF.

Certains délégués ont fait part de leur opposition à la création d'un CMAAT. Un intervenant a fait part de sa préférence pour un arrangement où les sessions du FNUF tenues les « années paires », soient consacrées aux questions de politiques, et que les sessions tenues les « années impaires », traitent des questions de mise en œuvre et de conseils scientifiques. Chacune se réunirait durant cinq jours consécutifs. D'autres ont craint que le texte étende les fonctions du Bureau.

Au sujet de l'IJNC au-delà de 2015, un certain nombre de délégués a proposé de supprimer la référence à la ré-nomination de l'IJNC, « Accord sur les forêts », préférant « Instrument sur les forêts ». Un délégué a plaidé pour la suppression du libellé appelant à la ré-nomination de l'IJNC, faisant observer que les ressources pourraient être mieux dépensées sur des activités autres que le changement du nom de l'instrument.

Au sujet de la catalyse de la mise en œuvre et du financement, alors qu'un certain soutien a été exprimé en faveur des fonctions proposées pour un Processus de facilitation élevé, d'autres ont appelé, plutôt, à un renforcement, qu'à une élévation en un autre mécanisme ou entité de financement. Certains ont proposé de remplacer cette section par une formulation qui met l'accent sur la nécessité d'aider les pays à accéder au financement disponible destiné aux forêts. Cela inclurait leur aide à concevoir des stratégies pour la mise en œuvre de l'IJNC, pour soumission à divers mécanismes de financement. En outre, certains ont soutenu l'insertion d'une référence à un fonds mondial pour les forêts; d'autres s'y sont opposés, préférant un libellé appelant à la création d'un fonds fiduciaire stratégique volontaire. Un certain soutien a été exprimé en faveur d'une formulation invitant le FEM à entreprendre de nouvelles actions, tandis que d'autres ont suggéré d'encourager le FEM à poursuivre sa stratégie relative à la GDF, dans le cadre de la FEM-6.

Au sujet du processus SECD, il a été suggéré de modifier l'intitulé de la section pour y inclure une référence à l'IJNC et au suivi et à l'évaluation des ODD et autres objectifs liés à la forêt. Un délégué a suggéré d'inclure le processus de SECD comme une composante des activités de suivi et d'évaluation. Les délégués ont également examiné l'opportunité de supprimer des libellés, entre autres: impliquant que les Etats membres procèdent à des activités de suivi, d'évaluation; et demandant au Secrétariat d'élaborer des publications mondiales quadriennales sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'IJNC et dans la réalisation des OFM et des ODD et autres objectifs liés à la forêt.



Lundi 11 mai, les délégués du GT2 ont commencé la deuxième lecture du projet de résolution. Le co-président Granholm a introduit le texte contenant la compilation des contributions des pays au projet de résolution, recueillies durant la première lecture.

Le Secrétariat du FNUF a précisé que le FNUF a souvent utilisé les termes de « gestion durable de tous les types de forêts » et de « GDF » de manière interchangeable, par exemple, dans la résolution E/2000/35 (Rapport de la quatrième session du Forum intergouvernemental sur les forêts) et dans la Décision 10-2 de la FNUF10 (dates et lieu de la FNUF11).

Au sujet de l'AIF au-delà de 2015, un délégué a souligné une préférence pour une référence plutôt à la « GDF », qu'à la « gestion durable de tous les types de forêts », tandis que d'autres ont souligné leur souplesse sur cette question. Certains se sont opposés à « arbres en dehors des forêts ».

Au sujet de la mobilisation des ressources, il a été suggéré de mobiliser des ressources « accrues » spécifiquement pour les pays en développement. Des délégués ont également souligné que cette section ne doit pas exclure la possibilité de mobiliser des ressources supplémentaires pour la gestion durable des forêts dans les pays industrialisés. Il a été demandé aussi d'augmenter le nombre de références à la diffusion et au transfert de technologie.

Des vues divergentes ont été exprimées sur l'élargissement de la portée des objectifs de l'AIF futur, avec des appels à la reconnaissance du rôle des instruments forestiers autres que l'IJNC. Un délégué a signalé l'existence de cinq autres instruments importants qui ne doivent pas être négligés. Plusieurs délégués ont appelé à décider dès le départ de la manière de se référer au programme de développement pour l'après-2015.

Au sujet du FNUF au-delà de 2015, certains se sont interrogés sur la nécessité de se référer au soutien que le FNUF apporte aux objectifs de l'AIF, mettant en garde que cette formulation peut impliquer que le FNUF pourrait apporter son soutien à d'autres processus. Les délégués ont également proposé un libellé appelant à la promotion des initiatives de renforcement des capacités et de la mise au point, diffusion et transfert de technologies écologiquement rationnelles, pour la mise en œuvre de la GDF dans les pays en développement.

Au sujet des fonctions de base du FNUF, plusieurs délégués se sont opposés à la formulation appelant à fonder certaines de ces fonctions sur le respect de la souveraineté des États à établir leurs politiques forestières nationales, précisant que ce principe est déjà garanti et qu'il est reconnu dans la réaffirmation des Principes de Rio dans le préambule. D'autres ont appuyé l'inclusion de la participation active des grands groupes et autres parties prenantes en tant que fonction centrale du FNUF.

Certains délégués ont soutenu le remplacement de la référence aux « ODD et autres objectifs relatifs aux forêts » par une référence à « la contribution des forêts au cadre éventuel du développement durable pour l'après-2015 », étant donné que les discussions sur le programme de développement pour l'après-2015 et sur les ODD sont encore en cours. Certains ont souligné que le libellé appelant au renforcement de l'engagement politique ne doit pas être limité à l'IJNC.

Plusieurs délégués se sont opposés à l'insertion de références à la mobilisation et canalisation de ressources financières, techniques et scientifiques pour la GDF; et à la promotion

d'initiatives de renforcement des capacités et de mise au point, diffusion et transfert de technologies écologiquement rationnelles. Ils ont cependant, soutenu une référence à la promotion de la bonne gouvernance à tous les niveaux.

Au sujet du renforcement du fonctionnement du FNUF au-delà de 2015, un soutien général s'est exprimé en faveur de l'élaboration d'un plan stratégique couvrant la période 2017-2030, mais il a été suggéré qu'un tel plan ne nécessitera pas de réexamen biennal. Au sujet de la meilleure façon de renforcer et d'organiser le travail intersessions, certains ont plaidé pour l'établissement d'un nouveau comité, mais il y a eu désaccord sur le point de savoir si ce comité devait être chargé des questions de mise en œuvre et de conseils techniques, ou des questions de financement, de technologie et de politiques. Au sujet de l'IJNC, il y a eu également désaccord sur l'opportunité de réaffirmer la continuité de sa « validité » ou de sa « valeur ».

Au sujet de la catalyse de la mise en œuvre et du financement, il y a eu discordance sur le point de savoir s'il fallait se référer à « l'élévation » ou au « renforcement de la capacité » du Processus de facilitation. Un délégué a mis en garde contre la création de nouvelles fonctions pour un processus qui n'est pas en train de remplir ses fonctions actuelles. Un autre a proposé de se référer au futur Processus de facilitation sous l'appellation « FNUF/centre d'information mondial sur le financement de la GDF ». Un délégué a souligné que sa délégation « n'est pas prête à marcher avec cela », pour ce qui est de l'idée d'un financement conçu sur une base volontaire. Un certain appui s'est exprimé en faveur de la reconnaissance du fait que le paysage du financement destiné aux forêts a considérablement évolué. Un soutien important a été exprimé pour l'insertion d'un paragraphe appelant à la modernisation du processus de facilitation, afin d'aider les pays à accéder aux fonds disponibles et émergents liés aux forêts.

Certains délégués se sont opposés aux conditions énumérées dans le libellé consacré à la mobilisation de fonds. Ils ont également suggéré l'insertion d'une formulation précisant que les pays industrialisés mobilisent des fonds pour aider les pays en développement à mettre en application l'IJNC, comme suit: 150 millions de dollars, annuellement, pour le fonds volontaire mondial pour les forêts; et 15 millions de dollars, chaque année, à travers le processus de facilitation rehaussé, pour la présentation de stratégies, programmes et projets au FEM, au FVC et à d'autres institutions financières.

Certains délégués se sont opposés à la proposition de demander au FEM: d'élargir ses programmes actuels engagés et finançant la GDF; et d'améliorer l'accessibilité des fonds, par le détachement de personnels, pour le soutien du Processus de facilitation rehaussé. D'autres ont souligné que le FEM a déjà affecté un quart de ses fonds à des projets liés aux forêts, et que la demande de financement en faveur des forêts pourrait compromettre cette occasion.

S'agissant des fonctions de base du PCF, certains ont déclaré ne pas être prêts à en négocier les détails dans le texte. Nonobstant le fait qu'il y ait eu beaucoup de suggestions et de désaccords sur la meilleure façon d'encadrer les fonctions du PCF, un certain nombre de participants a reconnu le travail « utile » déjà entrepris par le PCF, recommandant l'insertion d'un libellé l'invitant à poursuivre cela. Certains ont estimé qu'il valait mieux que le PCF décide de ses propres modalités de travail. Il a également été suggéré qu'une approche plus souple à la

réalisation des fonctions du PCF, est préférable, compte tenu du fait que chaque organisation membre dispose d'une structure et d'un règlement interne propres à elle.

Au sujet de la participation régionale et sous-régionale, un délégué a proposé l'insertion d'un paragraphe invitant les Etats membres à établir volontairement des processus régionaux et sous-régionaux pour l'élaboration, le dialogue et la coordination des politiques forestières, en vue de promouvoir la GDF. Des délégués ont expliqué que les mécanismes disponibles pourraient ne pas traiter de la GDF, mais un autre délégué s'est opposé au paragraphe, affirmant que le FNUF ne doit pas créer des plates-formes en double.

Au sujet de la participation des grands groupes et autres parties prenantes, les avis ont été partagés sur le point de savoir si, oui ou non, il fallait mentionner la nécessité, pour le FNUF, de promouvoir la transparence et la mise en application, à travers le renforcement du partenariat avec les grands groupes et autres parties prenantes au niveau international. Les délégués ont examiné la question de savoir s'il était plus approprié « d'encourager les », « d'inviter les », « de demander aux » ou « de recommander aux » Etats membres et Secrétariat à prendre des mesures à cet égard.

Présentant le rapport du groupe de contact tenu à l'heure du déjeuner, les co-facilitateurs ont fait état d'un consensus émergent sur la séparation des libellés portant sur les points suivants: le processus de SECD relatif à l'AIF et à l'IJNC; et les contributions éventuelles de l'AIF au suivi du programme de développement pour l'après-2015. Il a été précisé que ce dernier point pourrait être reformulé de manière à ne pas préjuger de l'issue des discussions sur le programme de développement pour l'après-2015.

Mardi 12 mai, le GT2 a établi un groupe de contact pour l'examen: de l'établissement d'un CMAAT et de l'articulation de ses fonctions; des modalités de travail d'un CMAAT; et de la catalyse de la mise en œuvre et du financement.

S'agissant du CMAAT potentiel, les co-facilitateurs du groupe de contact ont précisé qu'indépendamment de sa forme définitive, le comité proposé est destiné à être un organe permanent, doté d'un ensemble de fonctions bien déterminées, et travaillant pendant les périodes intersessions. Un délégué a exprimé un appui solide au CMAAT, indiquant qu'il pourrait jouer un rôle important, dans la mise en œuvre de l'IJNC à travers, entre autres, la présentation de recommandations au FNUF sur la mise en œuvre, et l'augmentation de l'efficacité des mécanismes de financement. Plusieurs participants s'y sont opposés, précisant que la structure actuelle du FNUF est en mesure de remplir ces différentes fonctions. Certains ont mis en garde contre les implications budgétaires de la création d'un tel organe.

Des préoccupations ont également été exprimées à l'égard d'un paragraphe proposant que le CMAAT potentiel soit chargé de faire des recommandations concernant l'amélioration de la cohérence des politiques et le renforcement de la compréhension internationale commune de la GDF.

Au sujet de la question de savoir quelle entité un tel organe servirait et à quelles fins, les délégués ont suggéré l'insertion d'une formulation plus générique énumérant ses fonctions potentielles, à recouper avec celles du FNUF. Ils ont également indiqué que le libellé consacré à ses fonctions pourrait être affiné, lorsque les discussions pertinentes auront été achevées.

Certains délégués ont appelé à une mention explicite des Etats membres parmi les acteurs qui seraient desservis par cet organe. Certains ont également demandé la mention des plates-formes régionales et sous-régionales. Les délégués ont convenu que l'organe servirait également le PCF et ses organisations membres.

Les délégués ont choisi de maintenir un paragraphe appelant à la nécessité de faire progresser l'interface science-politique et à faciliter le partage des connaissances et des bonnes pratiques. Les discussions devaient ensuite passer à la question de savoir si un nouvel organe subsidiaire était nécessaire au FNUF pour l'amélioration de la mise en œuvre de ses fonctions. Un délégué a expliqué le raisonnement derrière la proposition de remplacer le CMAAT par un modèle basé sur la Commission du développement durable (CDD), précisant que l'idée consiste à éviter la création d'un nouvel organe dont les rôles et fonctions ne sont pas complètement compris. Cela a incité la réunion à poser la question de savoir si d'autres délégués avaient « épousé » l'idée de créer un organe subsidiaire du FNUF sur la mise en œuvre. Certains ont répondu qu'ils percevaient un fort besoin de mettre l'accent sur la mise en œuvre et qu'ils souhaitaient « en finir » avec le statu quo.

Les délégués sont ensuite passés à des discussions sur les modalités de travail proposées pour un nouvel organe sur la mise en œuvre, y compris les points de savoir qui en sera le président et comment ses réunions, et la participation des délégués à ces dernières, devaient être financées. Certains ont souhaité placer ces détails entre crochets, tant que les autres aspects restaient en suspens.

Le co-président du GT2, Granholm, a, mardi soir, introduit la proposition des vice-présidents sur le projet de résolution. Il a expliqué qu'elle visait à rationaliser les observations des délégués, précisant que le libellé sur la catalyse du financement de la mise en œuvre n'y était inclus, étant donné que ce sujet est encore sous examen dans le groupe de contact. Il a également signalé que la section originale sur le processus de SECD a été subdivisée en deux sections: les dispositions concernant le processus de SECD relatif à l'IJNC ont été retenues dans la section; et le libellé portant sur les liens avec le programme de développement pour l'après-2015 a été déplacé vers une section ultérieure.

Mercredi 13 mai, le GT2 a repris ses discussions, parallèlement au SHN. Les délégués ont entendu que les discussions de mardi soir sur les moyens d'exécution (ME) ont abouti à la formulation d'un nouveau texte de rechange. Le co-président du GT2, Bezerra, a invité les délégués à parvenir, d'ici la fin des séances de la journée, à un texte propre, agréé par tous, sur les ME, suggérant que les délégués se répartissent en un groupe de contact et un groupe de discussion plus restreint, pour résoudre les questions clés.

Les délégués devaient ensuite se tourner vers la proposition des vice-présidents concernant le projet de résolution. Au sujet de l'AIF au-delà de 2015, il y a eu discussion autour du libellé portant sur la mise en œuvre de la gestion durable de tous les types de forêts, « en tenant compte des différentes visions et approches ». Certains souhaitaient la suppression de ce dernier ajout, tandis que d'autres ont insisté sur le maintien de la nécessité de faire en sorte que les différents modèles et outils utiles à la réalisation développement durable soient également pris en compte. Les délégués ont examiné aussi le point de

savoir si l'AIF devait promouvoir la mise en œuvre de la gestion durable de tous les types de forêts « , en « particulier » ou « y compris » l'IJNC.

Les délégués se sont accordés, ad referendum, sur certains points concernant l'AIF au-delà de 2015, le FNUF au-delà de 2015 et l'IJNC au-delà de 2015. De nombreux délégués ont souligné que la section portant sur le processus de SECD est essentielle. Il n'y a pas eu, cependant, de consensus sur la façon de capter toutes les préoccupations exprimées. En conséquence de quoi, Certains ont suggéré de simplifier la section en y mentionnant uniquement les questions devant être résolues durant la session en cours, les coprésidents engageant des concertations sur ces sujets.

Au sujet des ME, il a été expliqué qu'un groupe restreint s'est réuni à l'heure du déjeuner pour travailler sur quelques questions. Cela a abouti à un document non officiel comportant une proposition de texte cherchant à capter les différents points de vue exprimés. Le groupe de contact sur les ME a repris ses discussions sur la base de cette proposition de texte, après l'achèvement de la première lecture de la proposition des vice-présidents.

Jeudi 14 mai, une nouvelle proposition des co-présidents a été présentée au groupe de travail, sur la base des discussions de la soirée précédente. Le groupe de contact s'est réuni de nouveau pour poursuivre les discussions sur les ME.

Le directeur du FNUF, Sobral, a présenté au groupe de travail, un rapport sur les fonctions actuelles du Secrétariat, faisant état de son financement limité. Il a souligné qu'il est « quasiment impossible » que le Secrétariat étende ses fonctions de manière à y inclure le financement et la mise en œuvre de projets importants. Il a indiqué que certaines des propositions avancées concernant l'amélioration du processus de facilitation seraient difficiles à mettre en application par le Secrétariat. Il a, cependant, bien fait état de la faisabilité d'une prorogation du Processus de facilitation, chose qui lui permettrait d'aider les pays à accéder à des financements auprès d'autres fonds.

A midi, le coprésident Bezerra a présenté un document contenant la proposition des vice-présidents concernant les autres sections de la résolution. A la reprise des discussions du GT2, l'après-midi, les délégués ont débattu: de l'évaluation de l'AIF; du suivi de la FNUF11; et des ressources pour la mise en œuvre de la résolution. Un groupe de discussion non officiel a été lancé pour élaborer davantage le libellé portant sur le suivi de la FNUF11 et sur le type d'organe à mettre en place pour s'en charger. Les délégués ont également discuté de l'aide financière à fournir aux pays en développement et aux économies en transition pour leur participation aux sessions du FNUF.

Des discussions non officielles sur le processus de SECD et sur les grands groupes et autres parties prenantes ont également eu lieu dans l'après-midi.

Dans la soirée, les coprésidents ont présenté un nouveau texte sur les ME, pour examen par les délégués. Plusieurs délégués ont exprimé leur frustration due à l'absence de mention, dans le texte, des progrès accomplis dans le groupe de contact. Les délégués ont poursuivi leurs discussions jusqu'aux premières heures de vendredi matin, moment où un nouveau texte des co-présidents a été convenu pour servir de plate-forme à la suite des négociations.

Vendredi 15 mai, la FNUF11 s'est réunie en séance plénière pour évaluer les progrès accomplis dans le GT2 sur le projet de résolution. Le président de la FNUF11, Messone, a exhorté les délégués à parvenir à un consensus sur les négociations textuelles en suspens et de se réunir de nouveau, pour son adoption, plus tard dans la journée.

Le co-président du GT2, Granholm, a appelé les délégués à délibérer sur un nouveau texte proposé par les co-présidents. Des discussions non officielles sur la proposition des coprésidents ont été poursuivies tout au long de la journée. Un groupe non officiel sur le processus de SECD et un groupe des Amis des co-présidents sur les ME ont été convoqués et se sont réunis parallèlement à la discussion non officielle du GT2.

Les délégués ont conclu leurs discussions dans la soirée, par l'adoption, par acclamation, du projet de résolution « Accord international sur les forêts pour l'après-2015 ».

**Le résultat final:** La résolution (E/CN.18/2015/L.2/Rev.1), qui sera transmise à l'ECOSOC, pour examen et adoption, décrit les actions à entreprendre dans les domaines suivants: L'AIF au-delà de 2015; le FNUF au-delà de 2015; l'IJNC au-delà de 2015; la catalyse du financement de la mise en œuvre; le processus de SECD; le Secrétariat du Forum; le PCF; la participation régionale/sous-régionale; les Grands groupes et autres parties prenantes; l'AIF et le programme de développement pour l'après-2015; l'évaluation de l'AIF; le suivi de la FNUF11; et les ressources pour la mise en œuvre de la présente résolution.

Dans le préambule, l'ECOSOC:

- rappelle la résolution 2000/35, qui établit l'AIF;
  - rappelle la résolution 2006/49 et la résolution 10/2 du FNUF, qui prévoient l'évacuation de l'efficacité de l'AIF en 2015;
  - reconnaît les réalisations de l'AIF depuis sa création;
  - reconnaît les progrès accomplis par les pays et les parties prenantes en faveur de la GDF;
  - accueille avec satisfaction les développements importants relatifs aux forêts survenus dans d'autres instances;
  - accueille avec satisfaction la reconnaissance accordée aux forêts et à la GDF par le Groupe de travail de l'AGNU sur les ODD; et
  - souligne la nécessité de renforcer la capacité de l'AIF pour favoriser la cohérence des politiques liées à la forêt.
- Au sujet de l'**AIF au-delà de 2015**, l'ECOSOC décide:
- de renforcer et de proroger l'AIF à l'horizon 2030;
  - que l'AIF est composé du FNUF et ses Etats membres, du Secrétariat du Forum, du PCF, du Réseau mondial de facilitation du financement des forêts et le Fonds fiduciaire du FNUF; et
  - que l'AIF implique, en tant que partenaires intéressés, les organisations et processus internationaux, régionaux et sous-régionaux ainsi que les grands groupes et autres parties prenantes.

Les **objectifs de l'AIF** sont les suivants:

- promouvoir la mise en œuvre de la gestion durable de tous les types de forêts, en particulier, la mise en œuvre de l'IJNC;
- renforcer la contribution de tous les types de forêts et des arbres hors forêts au programme de développement pour l'après-2015;
- renforcer la coopération, la coordination, la cohérence et les synergies sur les questions liées aux forêts à tous les niveaux;
- favoriser la coopération internationale;



- soutenir les efforts visant à renforcer les cadres de gouvernance forestière et les ME pour la réalisation de la GDF; et
- renforcer l'engagement politique à long terme en faveur de la réalisation des objectifs de renforcement des cadres de gouvernance forestière et des ME.

L'ECOSOC décide également que l'AIF au-delà de 2015 devrait, entre autres, fonctionner de manière transparente, efficace et responsable, et contribuer au renforcement de la cohérence, de la coopération et des synergies avec d'autres accords, processus et initiatives liés à la forêt.

Il souligne que les objectifs devraient être atteints par des actions collectives et individuelles: des Etats membres; des organisations et processus internationaux, régionaux et sous-régionaux; et des grands groupes et autres parties prenantes.

Au sujet du **FNUF au-delà de 2015**, les fonctions de base du FNUF consisteront à:

- fournir une plate-forme mondiale cohérente, ouverte, transparente et participative pour l'élaboration de la politique et pour le dialogue, la coopération et la coordination sur les questions liées à tous les types de forêts;
- promouvoir, suivre et évaluer la mise en œuvre de la GDF;
- promouvoir des cadres de gouvernance et des conditions habilitantes à tous les niveaux pour parvenir à la GDF;
- promouvoir l'élaboration d'une politique internationale cohérente et concertée sur les questions liées à tous les types de forêts; et
- renforcer l'engagement politique de haut niveau en faveur de la GDF.

L'ECOSOC réaffirme également que le FNUF est un organe subsidiaire du Conseil à composition universelle, qui opère dans le cadre du règlement intérieur des commissions techniques et qui rend compte au Conseil et, par l'intermédiaire du Conseil, à l'AGNU.

Il décide que le FNUF continuera à fonctionner conformément aux dispositions prévues au paragraphe 4 (a) - (e) de la résolution de l'ECOSOC E/2000/35, sauf disposition contraire prévue dans la résolution.

Il décide, en outre, d'améliorer et de renforcer le fonctionnement du Forum au-delà de 2015, de manière à voir le Forum:

- mener à bien ses fonctions essentielles sur la base d'un plan stratégique couvrant la période 2017-2030;
- restructurer ses sessions et améliorer ses travaux intersessions afin de maximiser l'impact et la pertinence de son travail, notamment, en favorisant l'échange des expériences et des enseignements tirés;
- tenir des sessions annuelles étalées, chacune, sur une période de cinq jours;
- tenir des SHN, ne dépassant pas deux jours, pour accélérer la réalisation de GDF et traiter les défis forestiers mondiaux et les thèmes émergents;
- améliorer les contributions aux travaux du Forum, apportées par les ICP et autres initiatives similaires, en s'assurant qu'elles appuient directement les priorités du FNUF, déterminées dans ses programmes de travail quadriennaux et que leurs résultats soient pris en considération par le FNUF, et actualiser les directives du Forum à cet égard; et

- consacrer les années impaires du FNUF à des discussions sur la mise en œuvre et les conseils techniques, dans l'objectif de concentrer l'attention des Etats membres sur les fonctions énumérées dans la résolution.

Au sujet de l'**IJNC**, l'ECOSOC:

- réaffirme la validité de l'instrument juridiquement non contraignant, y compris ses OFM;
- décide de proroger le délai fixé pour les OFM à 2030 et de renommer l'IJNC « Instrument des Nations Unies sur les Forêts »;
- recommande à l'AGNU d'adopter les amendements mentionnés ci-dessus, à sa 70<sup>e</sup> session et au plus tard en décembre 2015; et
- exhorte les Etats membres à utiliser l'IJNC comme cadre intégré pour l'action nationale et la coopération internationale en faveur de la GDF.

Au sujet de la **catalyse du financement de la mise en œuvre**, l'ECOSOC réaffirme qu'il n'y a pas de solution unique pour répondre aux besoins de financement des forêts, et qu'une combinaison de mesures est nécessaire à tous les niveaux, par tous les intervenants, et de toutes provenances. Il accueille avec satisfaction le travail positif effectué par le Processus de facilitation actualisé et reconnaît qu'il doit encore réaliser son plein potentiel.

Afin de renforcer et de rendre le processus de facilitation plus efficace, l'ECOSOC décide:

- que le nom du Processus de facilitation sera modifié pour devenir « Réseau mondial de facilitation du financement des forêts »;
- de fixer, dans le plan stratégique, des priorités claires pour le processus de facilitation renforcée;
- de promouvoir la conception de stratégies nationales de financement des forêts et de mobilisation de ressources pour la GDF;
- qu'il doit servir de centre d'échange sur les opportunités de financement disponibles, nouvelles et émergentes et d'outil de partage des enseignements tirés des projets couronnés de succès, en s'appuyant sur le guide de référence en ligne du PCF relatif au financement des forêts;
- de s'assurer qu'une attention particulière soit accordée aux situations et besoins particuliers, entre autres, de l'Afrique, des PMA et des PEID, pour avoir accès à des fonds; et
- d'améliorer, de manière efficace et efficiente, la capacité du Secrétariat en matière d'administration du Processus de facilitation rehaussé; et de renforcer la collaboration avec le PCF dans la réalisation des activités du dit processus.

Afin de renforcer le processus de facilitation, il décide, entre autres:

- de demander au Secrétariat, en consultation avec les membres du Forum et le PCF, de faire des recommandations concernant les voies et moyens d'accroître encore davantage l'efficacité et l'efficacité du processus de facilitation et de les soumettre, pour examen par le Forum, en 2018;
- d'accueillir avec satisfaction le rapport du FEM sur la mobilisation des ressources financières à travers le programme d'encouragement à la GDF/REDD+ de la FEM-5, et invite le FEM à fournir périodiquement des données sur la mobilisation des ressources financières et sur les fonds réservés à la GDF;

- d'accueillir avec satisfaction la décision prise par l'Assemblée du FEM à sa session de mai 2014, d'inclure une stratégie de gestion durable des forêts dans la FEM-6; et
  - d'inviter le Conseil du FEM à demander au Secrétariat du FEM de discuter des dispositions à prendre pour faciliter la collaboration entre le FEM et le FNUF, pour le soutien des pays éligibles dans l'accès au financement destiné à la GDF.
- Il invite également le FEM à envisager: des options pour la création d'un nouveau domaine d'intervention axé sur les forêts, lors de sa prochaine reconstitution, et à continuer à chercher à améliorer les modalités de financement disponibles pour les forêts; et à désigner, parmi son personnel, un agent de liaison pour servir de lien entre le FNUF et le FEM.

Au sujet du processus de SECD, il décide:

- d'inviter les Etats Membres à continuer de suivre et d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation de l'IJNC et des OFM, et à soumettre des rapports nationaux intérimaires sur une base volontaire;
- de prendre note des efforts déployés par le PCF et ses membres et d'autres entités et processus pertinents pour travailler conjointement en vue de rationaliser et harmoniser les rapports, de réduire les charges liées à leur élaboration et de synchroniser la collecte de données;
- de demander au Secrétariat de proposer, pour examen par le Forum à de sa prochaine session, les cycle et format des communications nationales et l'amélioration du processus volontaire de SECD au titre de l'AIF, dans le cadre du plan stratégique; et
- de demander au Secrétariat de continuer à mettre les rapports des sessions à la disposition des organes compétents des Nations Unies, et d'autres organismes, instruments et processus intergouvernementaux liés à la forêt.

Au sujet du **Secrétariat du FNUF**, le Secrétariat: continuera à servir et à soutenir, entre autres, le FNUF; à administrer le Fonds Fiduciaire du FNUF; à gérer le processus de facilitation renforcée; à promouvoir la collaboration interinstitutionnelle; à fournir, à la demande, un soutien technique aux ICP et autres initiatives similaires; et à assurer la liaison avec les pays, les organisations, les grands groupes et autres parties prenantes, et à faciliter leurs participation et implication dans les activités du Forum.

Il souligne, en outre, que le Secrétariat doit remplir un certain nombre de fonctions supplémentaires, y compris:

- l'entretien et le soutien des groupes de travail du FNUF;
- la gestion du processus de facilitation renforcée et la mise en œuvre de ses activités en collaboration avec le PCF;
- la promotion de la cohérence, coordination et coopération sur les questions liées aux forêts, notamment, en assurant la liaison avec les secrétariats des conventions de Rio; et
- le travail avec le système des Nations Unies pour aider les pays à aligner les forêts et l'AIF avec leurs considérations relatives au programme de développement pour l'après-2015.

Il réaffirme que le Secrétariat continuera à être domicilié au Siège de l'ONU à New York, et recommande à l'AGNU d'envisager le renforcement du Secrétariat.

Au sujet du **PCF**, les fonctions de base du PCF sont les suivants: soutenir le travail du FNUF et de ses Etats membres; fournir des conseils techniques et scientifiques au FNUF; améliorer la cohérence et la coopération et la coordination des

politiques et programmes, à tous les niveaux; et promouvoir la réalisation de l'IJNC et la contribution des forêts au programme de développement pour l'après-2015.

Il réaffirme que le PCF devrait continuer à: recevoir des orientations de la part du FNUF et à soumettre des contributions coordonnées et des rapports sur l'état d'avancement de ses travaux, aux sessions du FNUF; à fonctionner de manière ouverte, transparente et souple; et à procéder à des évaluations périodiques de son efficacité.

Il encourage le PCF et ses organisations membres à:

- renforcer le Partenariat en formalisant ses modalités de travail;
- déterminer les voies et moyens de stimuler une participation plus large des organisations membres disponibles, dans ses différentes activités;
- évaluer ses membres et la valeur ajoutée potentielle de membres supplémentaires ayant une expertise significative dans le domaine forestier;
- déterminer les voies et moyens de faire participer activement les grands groupes et autres parties prenantes dans les activités du PCF;
- élaborer un plan de travail, en phase avec le plan stratégique, déterminer les priorités d'action collective à prendre en considération par tous les membres ou sous-ensembles de membres du PCF, ainsi que les incidences financières de ces actions;
- élaborer des rapports périodiques sur ses activités, réalisations et allocations de ressources, qui soient appropriés pour un large éventail d'auditoires; et
- élaborer davantage et élargir ses initiatives thématiques conjointes.

L'ECOSOC invite, en outre, les organes directeurs des organisations membres à inclure dans leurs programmes de travail des fonds consacrés au soutien des activités du PCF, ainsi que des activités budgétisées pour le soutien des priorités du Forum. Il invite également les Etats membres et les organes directeurs des membres du PCF à soutenir le travail du Partenariat.

Au sujet de la **participation régionale/sous-régionale**, l'ECOSOC:

- prie le Forum de renforcer la collaboration avec les mécanismes, institutions, organisations et processus régionaux et sous-régionaux compétents relatifs aux forêts aux fins de faciliter la mise en application de l'IJNC;
- prie le Secrétariat de consulter les mécanismes, institutions, instruments, organisations et processus régionaux et sous régionaux pertinents relatifs aux forêts sur les voies et moyens d'améliorer la collaboration;
- invite les mécanismes, institutions, organisations et processus régionaux et sous-régionaux compétents, en position de le faire, à envisager l'élaboration ou le renforcement de programmes consacrés à la GDF, et à fournir des contributions coordonnées et des recommandations aux sessions du Forum; et
- invite les Etats membres à envisager, sur une base volontaire, la création ou le renforcement de plates-formes ou de processus régionaux et sous-régionaux pour l'élaboration, le dialogue et la coordination des politiques forestières, visant à promouvoir la gestion durable des forêts et à éviter la fragmentation.

Au sujet de la **participation des grands groupes et autres parties prenantes**, l'ECOSOC:

- reconnaît l'importance de la participation continue et accrue des grands groupes et autres parties prenantes aux sessions du FNUF et à ses activités intersessions;
- décide, à cet égard, que les dispositions 14 à 16 de la résolution 67/290 de l'AGNU sont applicables, mutatis mutandis, à la FNUF, en raison des modalités et pratiques actuelles du Forum;
- invite les grands groupes et autres parties prenantes à accroître leurs contributions aux travaux sur l'AIF au-delà de 2015;
- invite les Etats Membres à envisager de renforcer la participation et la contribution des grands groupes et parties prenantes dans les ICP; et
- prie le Secrétariat du Forum de promouvoir la participation des principaux groupes et autres parties prenantes dans les travaux du Forum, en particulier les dirigeants des secteurs privé et non-gouvernemental, y compris les industries forestières, les communautés locales et les organisations philanthropiques, et d'améliorer l'interaction du Forum avec ces parties prenantes.

S'agissant du plan stratégique, la résolution décide que le Forum devrait élaborer un plan stratégique couvrant la période 2017-2030, pour servir de cadre stratégique au renforcement de la cohérence et pour guider et focaliser le travail de l'AIF et de ses composants.

Il décide, en outre, que le plan stratégique doit être aligné sur les objectifs de l'AIF et doit intégrer une mission et une vision, les OFM et les aspects liés à la forêt du programme de développement pour l'après-2015, en tenant compte des développements importants liés à la forêt survenus dans d'autres enceintes; et que le plan doit préciser les rôles des différents acteurs et le cadre de l'évaluation de la mise en œuvre, et déterminer une stratégie de communication et de sensibilisation à l'AIF.

Il prie également le Forum de rendre opérationnel le plan stratégique à travers des programmes de travail quadriennaux, qui déterminent les actions prioritaires et les besoins en ressources, en commençant par la période 2017-2020.

Au sujet de l'**évaluation de l'IAF**, le FNUF est invité à procéder à une évaluation à mi-parcours de l'efficacité de l'AIF à atteindre ses objectifs, en 2024, avec une évaluation finale en 2030, et à formuler, sur cette base, des recommandations à l'ECOSOC sur le cours futur de l'accord.

L'ECOSOC décide que dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours en 2024, le FNUF pourrait envisager:

- une gamme complète d'options, y compris un instrument juridiquement contraignant applicable à tous les types de forêts, le renforcement du dispositif actuel et la continuation de l'accord actuel; et
- une gamme complète d'options de financement comprenant, entre autres, l'établissement d'un fonds volontaire mondial pour les forêts pour la mobilisation de ressources en provenance de toutes les sources, pour le soutien de la GDF.

Il souligne également que l'examen de la création d'un fonds mondial pour les forêts pourrait se produire si un consensus venait à être réalisé lors d'une session du Forum tenue avant 2024.

Au sujet du **suiti de UNFF11**, l'ECOSOC décide que le FNUF devrait examiner les propositions concernant les questions suivantes: remplacement des références aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans les sections pertinentes de l'IJNC par des références aux ODD et objectifs intermédiaires qui seront pris en considération au Sommet de l'ONU pour l'adoption du Programme de développement pour l'après-2015, en septembre 2015; et, le plan stratégique pour la période 2017-2030 et le programme quadriennal de travail pour la période 2017-2020.

L'ECOSOC invite également les Etats membres et les parties prenantes à faire part de leurs points de vue et propositions sur les questions mentionnées ci-dessus.

Il décide d'établir un groupe de travail du Forum, doté d'un mandat limité dans le temps, pour une période allant jusqu'à deux ans, soit, 2016 et 2017, pour élaborer des propositions, pour examen par le Forum, sur les points ci-dessus. Le groupe de travail doit: fonctionner de manière conforme aux modalités de travail du Forum; et élire deux coprésidents qui serviront en qualité de membres d'office du Bureau de la session extraordinaire mentionnée ci-dessus.

Il décide que le Groupe de travail du FNUF devrait être en une seule session d'ici le 30 mars 2017 durant un total maximum de cinq jours ouvrables, pour élaborer les propositions mentionnées ci-dessus. Il décide également de créer un GSE qui tiendrait un maximum de deux réunions en 2016 pour élaborer des propositions sur les éléments ci-dessus, pour examen par le GT.

Il décide de tenir une session extraordinaire consistant en une réunion d'une demi-journée immédiatement après l'ajournement de la session finale du GT pour examiner la compatibilité des propositions du groupe de travail avec les dispositions de la résolution. Il demande également au FNUF de tenir sa prochaine session en 2017.

Au sujet des **ressources pour la mise en œuvre de la présente résolution**, l'ECOSOC reconnaît que les charges du Secrétariat du FNUF ont changé considérablement, dans leur portée et leur complexité, y compris pour ce qui est de leurs liens avec le service des processus du FNUF et la fourniture d'un appui fonctionnel et technique aux pays en développement.

Il prie le Secrétaire général de continuer à fournir, de la manière la plus efficace et la plus rentable, tout l'appui approprié au Secrétariat du FNUF. Il exhorte les gouvernements et les organismes donateurs à verser des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale du Forum. Il appelle les pays donateurs et les organisations intergouvernementales à fournir un soutien financier au Fonds d'affectation spéciale du Forum pour le soutien de la participation des pays en développement dans les sessions du GSE, du groupe de travail du forum et du Forum.

Il prie le Secrétaire général de présenter à la prochaine session ordinaire du Forum, un rapport sur la mise en application de la résolution.

#### **LA SEANCE DE CLOTURE**

Vendredi 15 mai, le président du FNUF, Messone, a présenté le projet de résolution (E/CN.18/2015/L.2/Rev.1), qui a été adopté par acclamation. Messone a ensuite présenté le rapport



provisoire de la FNUF11 (E/CN.18/2013/L.3), dont le contenu a été mis en exergue par le Rapporteur de la FNUF11, Heikki Granholm.

Le Brésil a demandé que le rapport de la 11<sup>ème</sup> session enregistre leurs réserves à l'égard de différents paragraphes de la déclaration ministérielle, pour des raisons liées, entre autres, aux ME et au renforcement des capacités.

Le directeur du FNUF, Sobral, a félicité les délégués pour la conclusion réussie de la FNUF11, disant qu'ils ont « ouvert la voie à un avenir meilleur pour les forêts et les communautés qui en dépendent ». Soulignant que le manque de réalisations a été identifié comme étant l'une des principales faiblesses de l'AIF, il a affirmé que le nouveau réseau mondial de financement des forêts, convenu à la FNUF11, et la décision de tenir des réunions biennales axées sur la mise en application et les conseils techniques, ont le potentiel de rendre le Forum beaucoup plus efficace.

Le président du FNUF, Messone, a remercié les délégués et leurs ministres d'avoir réitéré leur soutien politique à l'AIF, résumant l'un de leurs principaux messages en disant: « Nous avons besoin de cet accord, mais nous devons l'améliorer et le renforcer ».

La FNUF11 a été close à 19h47.

## BREVE ANALYSE DE LA FNUF11

*Il y a une loi qui régit toutes choses organiques et inorganiques, toutes choses physiques et métaphysiques, toutes choses humaines et toutes choses surhumaines, toutes les vraies manifestations de la tête, du cœur et de l'âme, qui font que la vie est reconnaissable dans son expression et que la forme suit toujours la fonction. Telle est la loi. – Louis Sullivan*

La onzième session du FNUF était, sans doute, la session la plus importante depuis la création du Forum il ya 15 ans. Les délégués à New York y ont reçu un ordre du jour ambitieux portant sur des questions dont, chacune, est déjà, en elle-même, un vrai défi à relever, telles que la mise en application, les moyens d'exécution, le renforcement de la coopération et de la coordination, et les contributions régionales et sous-régionales. En plus de cela, on en était à l'heure, désormais, de les examiner dans leur ensemble, de réfléchir aux progrès accomplis durant ces 15 dernières années et, semblable à un ou une adolescent(e) contemplant sa future carrière, et de s'apprêter à prendre les grandes décisions qui façonneront les 15 prochaines années.

Le FNUF est un organe multilatéral sur l'environnement, relativement « jeune », mais la politique forestière, elle, fait l'objet d'un débat mondial depuis les années 1940. Les jalons historiques comprennent: la mise en place du Comité de la FAO sur les forêts (1971), l'adoption de l'Accord international sur les bois tropicaux (AIBT, 1983) et la création de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT 1986). Les années 1990 ont vu la création de deux organes forestiers internationaux temporaires: le Groupe d'experts intergouvernemental sur les forêts (1995-1997) et le Forum intergouvernemental sur les forêts (1997-2000), que beaucoup d'observateurs considèrent comme n'ayant pas réussi à fournir aux forêts le cadre politique fort, à long terme et cohérent nécessaire.

Les questions auxquelles les délégués avaient à affronter à la FNUF11, étaient de savoir quelle mesure le FNUF a réussi à remplir son mandat consistant « à promouvoir la gestion, la conservation et le développement durable des forêts de la planète, et à renforcer l'engagement politique à long terme à cette fin », et à réfléchir à la façon qui lui permettrait d'être plus efficace dans le futur. Les délibérations sur ces questions ont eu lieu dans le cadre de l'examen des défis critiques posés à la gouvernance forestière, y compris: la fragmentation croissante de la politique forestière mondiale; le manque de réalisations de l'IJNC; le manque de financements accessibles pour la GDF; et un Secrétariat sous-financé.

Dans ce contexte, la tâche du FNUF11 s'est avérée existentielle. Durant la période intersessions, déjà, il était clair que certains Etats membres tenaient à un renforcement significatif du Forum afin qu'il puisse mieux faire face aux défis actuels et émergents. En effet, dans les projets de déclaration et de résolution de la réunion figurent un bon nombre de propositions ambitieuses pour le renforcement du Forum, y compris, notamment, l'établissement d'un organe subsidiaire permanent, en tant que comité de mise en application et d'avis techniques (CMAAT), et d'un processus de facilitation actualisé, comportant des dispositions renforcées concernant les ME. D'autres délégations y avaient, cependant, exprimé moins d'appétit pour des changements profonds.

Cette brève analyse cherche à voir dans quelle mesure la réunion est parvenue à renforcer le Forum et, en particulier, « les forme et fonction » convenues pour un FNUF plus robuste, et les principaux défis à affronter avant d'y arriver.

### LA FONCTION AVANT LA FORME?

*La création d'une architecture est une mise en ordre. Mise en ordre de quoi? de la fonction et des objets. – Le Corbusier*

La principale priorité du FNUF, durant les 15 dernières années, a été l'élaboration d'une politique internationale et d'un programme de politiques applicables aux forêts. Cette ère initiale a contribué à élever le rôle des forêts dans le programme de développement mondial et a donné lieu à l'IJNC et à quatre objectifs mondiaux concernant les forêts, qui ont, à un degré ou un autre, guidé les politiques régionales et nationales en matière de GFD.

Marqué par des appels insistants à davantage d'actions sur le terrain pour inverser la tendance actuelle des pertes forestières, certains ont vu l'évaluation de l'AIF par le FNUF comme l'annonce d'un « tournant » pour le Forum. Une dynamique supplémentaire a été infusée à travers les discussions en cours sur le programme de développement pour l'après-2015, qui ont eu un effet palpable sur les aspirations de certains Etats membres du FNUF de renforcer le rôle des forêts dans le cadre global du développement durable.

Les délibérations durant la FNUF11 ont comporté un débat sur la question de savoir si la fonction de l'AIF futur allait être améliorée à travers une restructuration du Forum. Les délégués ont constamment évoqué le fait que les fonctions du FNUF avaient besoin d'être élevées afin de répondre aux aspirations et défis relatifs au « Futur AIF que nous voulons ». Beaucoup estimaient que le Forum restructuré, à la fois dans sa forme et sa fonction, serait en mesure de placer le FNUF, carrément, au milieu des dialogues sur les politiques forestières à tous les niveaux.

Les débats sur les fonctions des différentes entités du Forum étaient étroitement liés à leurs formes dans bien des propositions avancées pour un Forum et un AIF restructurés. Cela a été mis en exergue par le débat qui se tenait sur la question de savoir s'il fallait examiner la fonction ou la forme, lorsque des propositions impliquant d'importants changements, comme la création d'un organe subsidiaire permanent pour mener les travaux intersessions, étaient avancées.

Les délégués ont discuté, entre autres, de réunions plus fréquentes, d'une plus grande implication du PCF, d'un engagement renforcé des grands groupes, et de la modification de son nom en « Assemblée des Nations Unies sur les forêts ». La plupart des délégués ont tenu, cependant, à une concentration sur les fonctions qu'entreprendrait le FNUF, outre l'entité ou les entités devant les remplir.

Dans de nombreux processus multilatéraux sur l'environnement, dont le FNUF, comment combler le fossé entre politique internationale et mise en application nationale reste une question toujours posée. Dans le FNUF, le PCF a comblé le « fossé entre science et politique », fossé qui, dans les années antérieures, était une contrainte pour le Forum, en fournissant des connaissances scientifiques et une assistance technique, y compris des outils pour appuyer la mise en œuvre de la GDF. Cependant, la traduction de ces solutions en de véritables mesures en faveur de la GDF qui soient tangibles sur le terrain, reste une lacune importante dans la capacité du FNUF et de l'AIF à aider dans le domaine de la mise en application.

Pendant toute la réunion, beaucoup ont reconnu que les grands groupes disposent d'une vaste expérience au niveau local, qui serait bénéfique pour le Forum dans le domaine de la mise en application. Les grands groupes ont présenté quelques options pour un engagement plus actif, mais certains Etats membres se sont montrés prudents quant à savoir dans quelle mesure un tel engagement devait être encouragé. Un certain nombre d'Etats ont souvent fait état du fait que certains grands groupes sont plus impliqués dans l'action civile que dans l'autonomisation des communautés, précisant que cela pourrait créer des tensions politiques au sein du Forum. Pour cette raison, beaucoup ont exprimé la nécessité de trouver, au sein du Forum, un mécanisme pour la mise en œuvre de la GDF et de maintenir ainsi cette fonction « dans la maison ».

Un CMAAT a été proposé comme plate-forme pour engager l'ensemble des joueurs -le PCF, les grands groupes et les Etats-membres- dans le partage des conseils techniques touchant à la mise en application de l'IJNC. Les opposants au CMAAT ont souligné l'existence d'autres outils et programmes pour la mise en œuvre, y compris le suivi, l'évaluation et la communication des données. Les partisans, dont la plupart ont signalé d'importantes lacunes au niveau des capacités et de la technologie dans leur propre pays, ont souhaité un mécanisme de mise en œuvre conduit par le Forum.

Il a été généralement reconnu que des fonctions élevées s'accompagnent par de plus grandes implications financières, comme mis en évidence dans la majorité des délibérations non officielles de la FNUF11 axées sur les moyens d'exécution (ME), où les groupes régionaux ont débattu des points de savoir quelle sera la provenance de ces financements, quelle en sera la forme et comment seraient-ils accessibles. En effet, c'est sur cette question que la contention a été la

plus forte, culminant durant la pénultième réunion nocturne dont les discussions ont duré jusqu'à 03h30 du matin. Bien que beaucoup aient fait état de la faiblesse du Forum et du Secrétariat, les débats sur le financement ont semblé contrecarrer les appels au renforcement de l'AIF. Comme beaucoup l'ont souligné, un AIF fort dépend du financement qui sera mis à disposition pour le renforcement du Bureau. Alors seulement le Secrétariat sera en mesure de remplir ses tâches de manière efficace, de s'engager davantage avec d'autres processus, comme ceux des Conventions de Rio, et de fournir des services de secrétariat au PCF, au Forum et à ses organes subsidiaires spéciaux, et de soutenir la mise en œuvre sur le terrain.

### **LA FORME AVANT LA FONCTION?**

*Un objet doit être apprécié par le fait qu'il a une forme compatible avec son usage – Bruno Munari*

« La forme doit suivre la fonction », comme l'ont rappelé plusieurs délégués à la FNUF11. De nombreux échanges devaient ainsi débattre de la « forme » appropriée nécessaire à l'accomplissement, de manière significative, des diverses « fonctions » proposées pour l'AIF au-delà de 2015, qui ont abouti à une longue liste d'activités potentielles. Beaucoup ont convenu que la mise en application exigeait un changement transformationnel et une restructuration du FNUF actuel.

D'autres voies à suivre pour le FNUF ont été débattues, pendant de nombreuses années, « forme » et « fonction » y étant fortement liées. Comme pour la fonction élevée, les propositions de restructuration de la forme du Forum visent à atteindre l'efficacité et des actions concrètes sur le terrain en faveur de la GDF, mais aussi à engendrer un dialogue plus actif entre le FNUF et d'autres processus liés aux forêts, comme la convention sur la lutte contre le changement climatique et la convention sur la biodiversité, et le programme de développement durable pour l'après-2015.

A la FNUF11, diverses réformes ont été proposées. Certains ont signalé, par exemple, que la pratique actuelle de tenir des réunions biennales présente des difficultés pour le maintien de la dynamique nécessaire à une coopération, collaboration et coordination fructueuses. Certains ont proposé des sessions du Forum tenues sur une base annuelle, une année axée sur la mise en application et les avis techniques, et une année focalisée sur le dialogue politique, comme cela avait été fait avec la Commission du développement durable (CDD) au cours de sa deuxième décennie. Ils ont également souligné que cette proposition pouvait, dans une certaine mesure, répondre aux préoccupations de certains Etats membres qui estimaient nécessaire de placer davantage l'accent sur la mise en application pour réaliser la GDF.

La mise en place d'un organe subsidiaire, sous forme d'un CMAAT, a été identifiée comme étant une voie nouvelle potentielle pour le Forum, un CMAAT qui se réunirait une fois tous les deux ans spécifiquement pour examiner les questions de mise en application et les avis techniques. Certains délégués ont indiqué qu'un tel comité faciliterait les trois principaux domaines déterminés pour l'AIF futur: catalyser la mise en œuvre et le financement de la GDF; intégrer le futur AIF dans le programme de développement mondial pour l'après-2015; et veiller à la planification stratégique, à la collaboration et à la participation. Certains délégués ont déclaré qu'un organe

subsidaire soit créé ou non, une période de temps raccourci entre les sessions serait mieux en mesure de maintenir la dynamique nécessaire.

Le CMAAT proposé a été débattu longuement et âprement par les délégations, mais n'a pas été retenu dans le projet de texte final. Au lieu de cela, la résolution finale propose une configuration pareille à celle de la CDD. La résolution de la FNUF11 adoptée et la session tirant à sa fin, des délégués ont été entendus dire que le fait d'avoir une configuration similaire à celle de la CDD, tout en visant à apaiser certaines inquiétudes concernant la mise en œuvre de la GDF, peut ne pas être suffisant pour certains Etats membres.

Les fonctions auxiliaires du PCF ont été réaffirmées dans la résolution; cela a été généralement salué, beaucoup percevant le PCF comme étant capable de répondre et d'apaiser les inquiétudes concernant la mise en œuvre de la GDF, en fournissant au FNUF et à ses États membres des conseils scientifiques et techniques. Un délégué a laissé entendre « ayant entendu les nombreux appels à davantage de renforcement des capacités et d'échanges d'enseignements tirés, on ne peut qu'espérer que les sessions annuelles nouvellement formées fourniront un espace plus efficace pour l'écoute de l'expertise abondante des membres du PCF. Ce serait le meilleur des deux mondes ».

Un autre problème identifié par beaucoup, durant la FNUF11 était que la forme actuelle du Forum ne se prêtait pas à une participation effective des grands groupes. L'absence marquée du secteur du commerce et de l'industrie était un signe que le Forum manquait de pertinence pour leur participation active et reconnaissance; Cela est souligné par le fait que le secteur du commerce et de l'industrie n'a pas participé à un certain nombre de sessions. Il y a un rappel constant par les délégués que la forme du nouveau Forum doit être exhaustive et ne « laisser personne derrière ».

Il y avait une référence spécifique à l'inclusion et à la promotion des grands groupes et autres parties prenantes dans le travail du Forum. Toutefois, il n'y est pas précisé comment cela allait devoir se produire. Certains Etats membres ont exprimé leur crainte que cette impulsion ne soit pas suffisamment efficace pour stimuler la participation des grands groupes. Comme l'a formulé un délégué: « seul le temps nous le dira ».

### **LA FORME ET LA FONCTION, DEUX EN UN**

*La forme suit la fonction – cela est mal compris. La forme et la fonction doivent être scellées dans une union spirituelle. – Frank Lloyd Wright*

La FNUF11 est arrivée à sa fin après deux longues et dures semaines de négociations dont plusieurs se sont déroulées dans des séances nocturnes parfois étalées jusqu'aux premières heures du matin. Néanmoins, à la fin, les délégués étaient généralement optimistes, après avoir adopté une Déclaration ministérielle dont, beaucoup pensent, qu'en plus d'envoyer un message fort sur l'importance du rôle des forêts dans différents secteurs, sera en mesure de mettre en exergue le rôle du FNUF dans l'AIF plus large. La résolution finale décrit l'avenir de l'IAF et du FNUF, visant à améliorer leur fonctionnement et leur garantir une empreinte plus importante dans le paysage de la politique forestière de plus en plus fragmentée.

Certains délégués ont déploré le fait de n'avoir pas été en mesure de conclure avec succès les négociations sur le financement de la GDF à travers la mise en place d'un nouveau mécanisme de financement, ou de garantir une fonction ou une forme plaçant davantage l'accent sur la mise en œuvre et sur le renforcement des capacités. Cependant, beaucoup ont estimé que l'empreinte était assez forte pour aller de l'avant et pour travailler avec d'autres sur les objectifs plus larges consistant, entre autres, à veiller à ce que les forêts soient placées fermement dans le programme de développement durable et, dans le long terme, à une mise en œuvre efficace de la GDF.

Et bien qu'un organe subsidiaire permanent du Forum n'ait pas été établi, la FNUF11 a décidé de former un groupe de travail pour fonctionner pendant un maximum de deux ans, en vue d'élaborer des propositions pour, entre autres, un plan stratégique au titre de 2017-2030, et un programme de travail quadriennal couvrant la période 2017-2020. Il prévoit également la mise en place d'un GSE pour aider à l'élaboration de ces propositions, avant la prochaine session du Forum en 2017. Le Processus de facilitation a été renforcé de manière à aider à l'obtention de financements pour la GDF, et dont les priorités seront déterminées dans le plan stratégique mentionné ci-dessus.

Ces mesures, avec d'autres énoncées dans la résolution, visent à s'assurer que la forme correspond à la fonction, établissant ainsi pour le FNUF les fondations qui lui permettront de rehausser son profil et celui des forêts dans les nombreux forums politiques programmés actuellement. Un délégué a mis en garde qu'il est nécessaire de veiller à ce que ces mesures ne soient pas de pure forme, en disant « nous devons nous assurer qu'il y a des progrès, et pas seulement un processus ».

## **REUNIONS A VENIR**

### **2<sup>ème</sup> Réunion de rédaction pour les préparatifs de la 7<sup>e</sup> Conférence ministérielle sur les FORETS EUROPEENNES:**

Dans le but de poursuivre le travail amorcé au cours de la première réunion de rédaction pour les préparatifs de la 7<sup>e</sup> Conférence ministérielle (tenue du 24 au 27 mars 2015), une 2<sup>e</sup> réunion de rédaction pour les préparatifs de la 7<sup>e</sup> Conférence ministérielle aura lieu. **dates:** 1-3 Juin 2015 **lieu:** Madrid, ESPAGNE **contact:** FOREST EUROPE Liaison Unit, Madrid **téléphone:** +34-914458410 **télécopie:** +34-913226170 **courriel:** liaison.unit.madrid@foresteurope.org **www:** <http://www.foresteurope.org/events/2nd-drafting-meeting-preparation-7th-forest-europe-ministerial-conference>

**15<sup>e</sup> RdP du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo:** Organisée sous le thème, « Ecosystèmes du Bassin du Congo: source d'un capital naturel, producteur de valeur économique et moteur de la croissance verte pour le bien-être de son peuple », cette réunion de partenaires examinera les actions prioritaires pour le Partenariat forestier du Bassin du Congo, élaborera des feuilles de route pour la mise en œuvre, et discutera de l'engagement des partenaires. Les principaux thèmes de discussion incluront: les services écosystémiques, la faune et la viande de brousse, l'application des lois et la gouvernance, la REDD+, la croissance verte, et le financement durable. **dates:** 17-19 juin 2015 **lieu:** Yaoundé, Cameroun



**contact:** Andre Toham **courriel:** andre.toham@pfbcbf.org  
**www:** [http://pfbcbf.org/news\\_en/items/Mop-15-invitation.html](http://pfbcbf.org/news_en/items/Mop-15-invitation.html)

**Dix-septième Dialogue des IDR sur les forêts, la gouvernance et le changement climatique:** Tenue sur le thème, « Tenure forestière, restauration et croissance verte, » le dialogue, organisé par les Initiatives sur les Droits et Ressources, explorera la gouvernance forestière et la réforme foncière en tant qu'éléments importants pour la restauration du paysage forestier. En particulier, le dialogue entend édifier une compréhension commune et identifier les principaux messages politiques sur les liens entre la tenure forestière, la restauration et la croissance verte. **date:** 18 juin 2015 **lieu:** Washington D.C., Etats-Unis **courriel:** [dialogue@rightsandresources.org](mailto:dialogue@rightsandresources.org) **www:** <http://www.rightsandresources.org/event/seventeenth-rii-dialogue-on-forests-governance-and-climate-change/>

**Troisième réunion du Forum politique de haut niveau:** La troisième réunion du forum politique de haut niveau sur le développement durable, qui se tiendra sous l'égide du Conseil économique et social, se concentrera sur le thème « Renforcement de l'intégration, de la mise en œuvre et de l'évaluation – le FPHN pour l'après-2015 ». **dates:** 26 juin - 8 juillet 2015 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** UN Division for Sustainable Development **télécopie:** +1-212-963-4260 **courriel:** [dsd@un.org](mailto:dsd@un.org) **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1838>

**Troisième Conférence internationale sur le financement du développement:** La troisième Conférence internationale sur le financement du développement se tiendra au niveau politique le plus élevé possible, y compris les chefs d'État ou de gouvernement, des ministres—ministres des finance, des affaires étrangères et de la coopération et du développement—et autres représentants spéciaux. La conférence donnera lieu à la fois aux résultats et résumés des séances plénières et autres délibérations de la Conférence intergouvernementale, négociés et approuvés pour intégration dans le rapport de la Conférence. **dates:** 13-16 juillet 2015 **lieu:** Addis Ababa, Ethiopie **contact:** UN Financing for Development Office **téléphone:** +1-212-963-4598 **courriel:** [ffdoffice@un.org](mailto:ffdoffice@un.org) **www:** <http://www.un.org/ffd3>

**Les forêts, les êtres humains et l'environnement:**  
**Quelques points de vue africains:** Tenu immédiatement avant le Quatorzième Congrès forestier mondial, cet atelier de deux jours discutera des évolutions importantes pertinentes au secteur forestier africain en vue: d'améliorer le rôle des forêts et des arbres dans le développement économique national et la réduction de la pauvreté; d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition; et d'améliorer la stabilité de l'environnement et d'autres valeurs de la forêt. **dates:** 4-5 septembre 2015 **lieu:** Durban, Afrique du Sud **contact:** African Forest Forum **téléphone:** +254-20-7224000 **télécopie:** +254-20-7224001 **courriel:** [exec.sec@afforum.org](mailto:exec.sec@afforum.org) **www:** <http://www.fao.org/about/meetings/world-forestry-congress/programme/precongress-events/african-forest-forum/en/>

**Troisième Forum du Comité permanent du financement de la CCNUCC (EFC):** Cette réunion permettra de discuter des questions liées au financement de la forêt, dans l'objectif de renforcer la cohérence et la coordination du financement destiné aux forêts. **dates:** 8-9 septembre 2015 **lieu:** à fixer **contact:** UNFCCC Secretariat **téléphone:** +49-228-815-1000

**télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** [secretariat@unfccc.int](mailto:secretariat@unfccc.int) **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

**Quatorzième Congrès forestier mondial:** L'édition 2015 du Congrès forestier mondial se réunira sous le thème « Les forêts et les êtres humains - Investir dans un avenir durable ». Organisé par la FAO et le Gouvernement d'Afrique du Sud, le Congrès examinera les voies et moyens d'intégrer les forêts dans les discussions mondiales sur le développement durable et facilitera le développement de partenariats pour le traitement des questions forestières mondiales. **dates:** 7-11 septembre 2015 **lieu:** Durban, Afrique du Sud **contact:** South African Department of Agriculture, Forestry and Fisheries **courriel:** [WFC-XIV-Info@fao.org](mailto:WFC-XIV-Info@fao.org) **www:** <http://www.fao.org/forestry/wfc/en/>

**Dialogue international sur les forêts et l'eau:** En marge de la WFC XIV, ce dialogue se tiendra sous le thème « Les forêts utilisent l'eau! Et les écosystèmes forestiers fournissent l'eau! » et se concentrera sur les liens entre l'eau et les forêts, y compris les compromis et les synergies entre la récolte d'eau et d'autres services de l'écosystème forestier. En outre, un plan d'action de cinq ans sera lancé pour soutenir et renforcer l'action internationale et nationale coordonnée sur les liens entre l'eau et la forêt dans la science, la politique, l'économie et les pratiques forestières. **dates:** 8-9 septembre 2015 **lieu:** Durban, Afrique du Sud **contact:** Thomas Hofer **courriel:** [thomas.hofer@fao.org](mailto:thomas.hofer@fao.org) **www:** <http://www.fao.org/about/meetings/world-forestry-congress/programme/special-events/international-forests-and-water-dialogue/en/>

**Sommet de l'ONU pour l'adoption du programme de développement de l'après-2015:** Le Sommet devrait adopter le programme de développement pour l'après-2015, y compris: une déclaration; un ensemble d'objectifs de développement durable, des cibles et des indicateurs; leurs moyens de mise en œuvre et un nouveau partenariat mondial pour le développement; et un cadre pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre. **dates:** 25-27 septembre 2015 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** UN Division for Sustainable Development **télécopie:** +1-212-963-4260 **courriel:** [dsd@un.org](mailto:dsd@un.org) **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/post2015/summit>

**CdP12 de la CLD:** La 12<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties (COP 12) à la CLD prendra des décisions concernant la mise en œuvre de la Convention. **dates:** 12-23 octobre 2015 **lieu:** Ankara, Turquie **contact:** UNCCD Secretariat **téléphone:** +49-228-815-2800 **télécopie:** +49-288-815-2898/99 **courriel:** [secretariat@unccd.int](mailto:secretariat@unccd.int) **www:** <http://www.unccd.int>

**CP22 DE LA CITES:** La 22<sup>e</sup> réunion du Comité des plantes de la CITES (CP22 CITES) se tiendra avant la dix-septième réunion de la Conférence des Parties de la CITES. **dates:** 19-23 octobre 2015 **lieu:** Tbilisi, Géorgie **contact:** CITES Secretariat **courriel:** [jvasquez@cites.org](mailto:jvasquez@cites.org) **www:** <http://www.cites.org/eng/news/calendar.php>

**Conférence ministérielle extraordinaire FOREST EUROPE et 7<sup>e</sup> Conférence ministérielle sur les FORETS EUROPEENNES:** La Conférence ministérielle extraordinaire et la 7<sup>e</sup> Conférence ministérielle Forest Europe auront lieu l'une à la suite de l'autre pour examiner les travaux du comité intergouvernemental de négociation pour un accord

juridiquement contraignant sur les forêts en Europe. **dates:** 19-23 octobre 2015 **lieu:** Madrid, Espagne **contact:** FOREST EUROPE Liaison Unit Madrid **téléphone:** +34-914458410 **télécopie:** +34-913226170 **courriel:** liaison.unit.madrid@foresteurope.org **www:** <http://www.foresteurope.org/>

**Session conjointe de la 38<sup>e</sup> Commission européenne des forêts et du 72<sup>e</sup> Comité de la CEE-ONU sur les forêts et l'industrie forestière:** La FAO et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) organiseront cette réunion qui mettra en présence des experts forestiers et les décideurs de la région. La réunion est l'une des six réunions spécifiques aux régions, tenues tous les deux ans pour l'appui des commissions forestières régionales de la FAO. **dates:** 2-6 novembre 2015 **lieu:** Engelberg, Suisse **contact:** Dominique Reeb, FAO **courriel:** dominique.reeb@fao.org **www:** <http://www.fao.org/forestry/efc/en/>

**29<sup>e</sup> session de la Commission forestière d'Amérique latine et des Caraïbes:** La FAO organisera cette réunion qui mettra en présence des experts forestiers et les décideurs de la région. La réunion est l'une des six réunions spécifiques aux régions, tenues tous les deux ans pour l'appui des commissions forestières régionales de la FAO. **dates:** 16-20 novembre 2015 **lieu:** Lima, Pérou **contact:** Hivy Ortizchour, FAO **courriel:** hivy.ortizchour@fao.org **www:** <http://www.fao.org/forestry/31106/en/>

**CIBT-51:** La 51<sup>ème</sup> session du Conseil international des bois tropicaux (CIBT) et les sessions associées des quatre comités (Finance et Administration; Economie, Statistiques et Marchés; industrie forestière; et Reboisement et gestion forestière) auront lieu en Malaisie. **dates:** 16-21 novembre 2015 **lieu:** Kuala Lumpur, Malaisie **contact:** ITTO Secretariat **téléphone:** +81-45-223-1110 **télécopie:** +81-45-223-1111 **courriel:** itto@itto.int **www:** <http://www.itto.int>

**CdP 21 de la CCNUCC:** La 21<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la CCNUCC et les réunions connexes auront lieu à Paris. **dates:** 30 novembre - 11 décembre 2015 **lieu:** Paris, France **contact:** UNFCCC Secretariat **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** <http://www.unfccc.int>

**Edition 2015 du Forum mondial sur les Paysages:** Le troisième Forum annuel mondial sur les paysages aura lieu parallèlement à la CdP21 de la CCNUCC. Le Forum met l'accent sur le secteur de l'utilisation des terres en tant que secteur clé pour atteindre les objectifs climatiques mondiaux et de durabilité, et rassemble les acteurs de différents pôles du secteur de l'utilisation des terres. Les années précédentes, les partenaires coordonnant le Forum mondial sur les paysages ont inclus le CIFOR, le Programme de recherche du CGIAR sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire (CCAFA), la FAO et le PNUE. **dates:** 5-6 décembre 2015 **lieu:** Paris, France **contact:** Ann-Kathrin Neureuther, Global Landscapes Forum **courriel:** a.neureuther@cgiar.org **www:** <http://www.landscapes.org/setting-stage-2015-global-landscapes-forum/>

**FNUF12:** La douzième session du Forum des Nations Unies sur les forêts devrait avoir lieu en 2017. Les dates et lieu restent à déterminer. **dates:** à fixer **lieu:** à fixer **contact:** UNFF Secretariat **téléphone:** +1-212-963-3401 **télécopie:** +1-917-367-3186 **courriel:** unf@un.org **www:** <http://www.un.org/esa/forests/session.html>

Pour d'autres réunions, voir: <http://nr.iisd.org/>

## GLOSSAIRE

GSE	Groupe spécial d'experts
CDB	Convention des Nations Unies sur la diversité biologique
CGIAR	Groupe consultatif international pour la recherche agricole
CIFOR	Centre pour la recherche forestière internationale
CMAAT	Comité sur la mise en application et les avis techniques
CITES	Convention sur le commerce international des Espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CLI	Initiatives conduites par les pays
PCF	Partenariat de collaboration sur les forêts
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies
TER	Technologies écologiquement rationnelles
FAO	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
FLEG	Application de la loi et bonne gouvernance forestières
FVC	Fonds vert pour le climat
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
OFM	objectifs forestiers mondiaux
FPHN	Forum politique HLPF de haut niveau sur le développement durable
SHN	Segment de haut niveau
IAF	Accord international sur les forêts
ICRAF	Centre mondial d'agroforesterie
IUFRO	Union internationale des organismes de recherche forestière
PMA	Pays les moins avancés
PFCF	Pays à faible couvert forestier
SECD	suivi, évaluation et communication des données
ME	Moyens d'exécution
IJNC	Instrument juridiquement non contraignant applicable à tous les types de forêts (ou instrument sur les forêts)
REDD+	Réduction des émissions dues à la déforestation et dégradation des forêts évitées dans les pays en développement, aux rôles de la conservation, de la gestion durable des forêts et à l'amélioration des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement
ODD	Objectifs de développement durable
GDF	Gestion durable des forêts
PEID	Petits États insulaires en développement SIDS
CLD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
FNUF	Forum des Nations Unies sur les forêts
AGNU	Assemblée générale de l'ONU
GT	Groupe de travail